Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 293

DE LYON

Journal Démocratique Quotidien

Jeudi 20 Octobre 1904

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1er & 16 DE CHAQUE MOIS

Les ANNONCES sont reçues { A LYON, exclusivement aux bureaux de la *Société de Publicité Artistique et Commerciale*, 52, Rue de la République. A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent le N°

ADMINISTRATION et RÉDACTION : 4, Rue Stella

Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent le N°

ABONNEMENTS.	Trois mois	Six mois	Un an
Lyon et départements limitrophes	5 fr.	10 fr	20 fr.
Autres départements	6 »	12 »	24 »
Etranger (Union postale)	9 »	18 »	36 »

FAITS DU JOUR

La bataille a diminué d'intensité au sud de Moukden. Les adversaires se préparent à un combat définitif. Les derniers succès russes sont officiellement confirmés.

—o—

D'après un correspondant de guerre, l'aile gauche des Japonais a été enveloppée ; la retraite lui serait coupée par un corps russe. Une bataille effroyable a eu lieu à cet endroit.

—o—

L'escadre de la Baltique serait définitivement partie pour l'Extrême-Orient.

—o—

Dans les milieux politiques, on commente l'attitude d'une fraction importante des radicaux envers le ministère. Plusieurs groupes se sont réunis pour examiner la situation.

—o—

Le roi de Grèce est arrivé hier matin à Paris.

Nos Petits grands Hommes

Les étrangers qui se promènent à travers la France éprouvent, pour notre pays, une admiration panachée d'envie en constatant que nul peuple au monde ne possède une telle abondance de grands hommes.

Il n'est si mince bourgade dont la fontaine publique ne soit surmontée d'un buste attestant qu'elle a vu naître ou mourir un Français de génie. Dans les grandes villes, et surtout à Paris, les rues, les boulevards, les carrefours, les places, les squares sont encombrés de statues qui donnent aux cités un réjouissant aspect de cimetière. Les unes se dressent en des poses fières et esquissent des gestes nobles, tandis que les autres s'accroupissent et semblent méditer.

L'admiration que les touristes ressentent devient parfois de l'étonnement si, curieux de se renseigner, ils lisent sur les piédestaux les noms de ces défunts célèbres. Celui-ci s'appelait Viette, cet autre s'appelait Margue, et ce Margue, ce Viette ne sont pour eux que d'illustres inconnus. Ne pouvant toutefois admettre que nous prodiguions inutilement le marbre et le bronze, ils s'en prennent à leur seule ignorance.

Ceux qui ne nous veulent aucun bien ou dont le patriotisme s'accommode mal d'une supériorité qu'il leur faut cependant reconnaître aiment à se dire que, après tout, tant d'hommes supérieurs sont aujourd'hui sous terre. Notre présent ne vaut point notre passé. Il leur suffit de parcourir nos journaux pour se convaincre du contraire.

Entre la réclame d'un tailleur qui vante la coupe de ses vestons, et celle d'un marchand d'apéritifs qui énumère sans malveillance les qualités de ses produits, ils peuvent lire une petite note dont chaque mot porte et touche. Elle annonce la récente publication d'un indiscutable chef-d'œuvre. C'est d'ordinaire un roman et jamais, depuis que les romanciers écrivent, on ne vit d'ouvrage à ce point parfait. L'intrigue, le style, les caractères prouvent avec la dernière évidence que l'auteur, un débutant, a, pour son coup d'essai, voulu un coup de maître. Les éditions se succèdent sans relâche et sont aussitôt enlevées. Le livre est sur toutes les tables et dans toutes les mains ; le nom de l'auteur voltige sur les plus jolies lèvres et dans tout l'univers sa gloire est répandue.

Quelques lignes plus bas, un chapelier bien connu, faisant violence à sa modestie, se déclare sans rival dans l'art si difficile de coiffer ses contemporains et, immédiatement au-dessous, un auteur, également modeste, se voit contraint de convenir que, supérieur à Balzac dans la psychologie, il peut, quand il écrit, rendre des points à Flaubert. C'est une nouvelle métamorphose de la critique.

Longtemps indépendante, elle finit par paraître incommode. Ses justiciables acceptaient un peu dédaigneusement les éloges comme une justice et un hommage rendus à leur incontestable talent ; mais ils supportaient avec impatience les plus indulgentes réserves et s'insurgeaient si, par aventure, ils se piquaient les doigts à quelque épine. Convaincue qu'il lui faudrait vivre au désert si elle persistait dans son besoin de sincérité et n'ayant aucun goût pour la solitude, elle se fit bonne fille et loua tout indistinctement. On lui reprocha de distribuer les éloges avec trop de parcimonie, et bien qu'elle fît large mesure, l'amour-propre n'y trouva jamais son compte.

D'autre part, le livre devenait, de jour en jour, une marchandise de moins en moins recherchée et cela juste à l'heure où la production dépassait de beaucoup les besoins. Tout naturellement, la loi classique de l'offre et de la demande joua et si bien que les caves des libraires s'encombrèrent d'innombrables laissés pour compte.

Le mal grandissait toujours et le stock allait sans cesse croissant, lorsqu'on vit naître et grandir une génération d'écrivains très pratiques en même temps que résolus à devenir promptement illustres. Ils décidèrent de remplacer la critique par une réclame artistement maniée et ce fut alors que les journaux signalèrent chaque matin l'éclosion d'un nouveau chef-d'œuvre et la venue d'un nouveau grand homme.

Après avoir payé l'éditeur pour obtenir qu'il mît son nom sur la couverture de leurs volumes, ces arrivistes, plus favorisés par la fortune que par le talent, se mirent en relation avec les agences de publicité et la littérature compta bientôt autant d'illustres inconnus que la politique. Certains d'entre eux, fort à leur aise, se résignèrent spontanément à de gros sacrifices pour violenter la gloire et l'on en cite quelques-uns qui dépensèrent une trentaine de mille francs pour tirer de son obscurité un nom que les yeux peuvent lire, mais que les mémoires s'obstinent à ne pas retenir.

C'est, d'abord, un bruit léger rasant le sol comme l'hirondelle avant l'orage, mais qui n'a rien, absolument rien de commun avec la calomnie : bientôt il s'enfle, grandit et va le diable. On annonce le volume, on en prédit le succès. Le lendemain, c'est un portrait, invariablement flatteur, dont l'unique tort est de pécher un peu par la ressemblance. Puis, quelque piquante anecdote, et enfin un grand article où de grands éloges sont distribués par une plume amie au grand écrivain qui entre ainsi vivant dans l'immortalité.

On commença par s'y laisser prendre ; le public ne tarda guère à devenir plus méfiant et se tint sur ses gardes. Cette éclosion spontanée d'illustres écrivains excita promptement ses soupçons ; ils étaient trop. Il s'aperçut aussi qu'on avait fortement surfait la marchandise et, comme les auteurs n'avaient pas su se borner dans les louanges qu'ils se décernaient à eux-mêmes une réminiscence classique l'inclina à supposer qu'ils ne savaient pas écrire. Ce jugement, qui n'était peut-être pas tout à fait téméraire, se trouva néanmoins avoir quelque chose d'excessif.

Alors la critique nouveau jeu changea son fusil d'épaule et modifia sa manière, ingénieusement. Elle imita ces spécialistes qui excellent à dérouter le lecteur, à l'amorcer par quelque récit dramatique, une histoire vivement troussée, une anecdote court-vêtue, à l'intéresser jusqu'au moment où apparaissent au détour d'une phrase le titre du volume qu'il faut lire absolument et le nom de l'auteur qu'il convient d'admirer. C'est un procédé dont les marchands se louent ; nos écrivains espérèrent s'en bien trouver.

Ce mélange de littérature et de réclame, cette critique tarifée offusquent bien un peu certains délicats qui, sans être le moins du monde les adversaires du progrès, n'en admirent pas également toutes les inventions. Ils diraient volontiers, comme tel personnage de comédie : « J'aime pas bien ça » ; mais qu'ils le disent, l'écrivent ou se bornent à le penser, l'opinion de ces hommes qui retardent importe peu. Ils ne sont pas dans le train et les autres sont sur la locomotive ; ils conservent des préjugés d'hier et les autres sont en avance sur après-demain.

Tous les procédés semblent bons à ces Américains de l'écrivasserie pour vendre leurs livres et se faire connaître. Et ils sont sans doute excellents s'il s'agit de pilules, de vestons, de chapeaux ou d'apéritifs ; mais ils perdent singulièrement de leur efficacité aussitôt qu'on les applique à la littérature. Les volumes terminent chez l'épicier leur carrière sans gloire et les auteurs demeurent ensevelis dans ce que Saint-Simon appelle un néant obscur.

Paul BOSQ.

NOTES POLITIQUES

LA MAFFIA JUDICIAIRE

Et nous aussi, nous avons notre *Maffia*, comme en Sicile. Seulement la France se piquant à juste titre de toujours marcher à la tête du progrès et de la civilisation, notre *Maffia*, à nous, ne se recrute que dans le meilleur monde ; elle se compose exclusivement de membres de la cour de cassation et de quelques collaborateurs du général André ; ce sont plus que des magistrats du prince ; ce sont eux-mêmes presque des princes. Dans le beau pays que gouverne M. Combes, on fait autrement les choses que dans la patrie de Théocrite.

Vous n'ignorez pas que quatre officiers de l'armée française ont été durant de longues semaines incarcérés à la prison du Cherche-Midi et chargés des inculpations les plus injurieuses, sous prétexte que dans le guide-mémoire, dans l'agenda personnel de l'un d'eux, on avait découvert un grattage. Ledit agenda avait été, pour l'occasion, baptisé pièce de comptabilité publique ; et c'est là-dessus que marchait l'accusation. On cherche vainement des mots pour qualifier ces monstrueux abus du régime du bon plaisir provoqués par les plus basses rancunes. Mais passons, il y a mieux...

Pendant que les quatre officiers se trouvaient sous les verrous, les magistrats de la *Maffia*, déguisés en juges d'instruction s'occupaient de constituer un dossier. Ils l'établissaient d'une façon simple, mais ingénieuse, en partie double ; d'un côté on collectionnait les documents qui pouvaient paraître défavorables aux prisonniers ; de l'autre, on recueillait avec soin et l'on gardait secrets les papiers et renseignements à leur décharge. C'est M. Laurent Atthalin, conseiller à la Cour suprême, qui procédait, paraît-il, à cette opération. On lui donnera de l'avancement, espérons-le, dans la Légion d'honneur et on le nommera président de chambre.

Parfois même, les pièces n'étaient pas seulement mises à l'écart et dissimulées aux intéressés : elles s'évaporaient. On n'en retrouve plus de traces que la marque des quatre pains à cacheter par où elles étaient retenues. Ainsi pour un reçu de la plus haute importance qui établissait la véracité des affirmations formulées par le colonel Rollin et les capitaines Dautriche, François et Mareschal. Un miraculeux courant d'air a arraché ce reçu et l'a emporté dans les espaces.

On causait hier soir, entre gens qui ont conservé encore quelques préjugés sur la morale, de ces stupéfiantes accumulations de brigandages. On ne s'indignait pas, parce qu'il n'y a plus guère à s'indigner contre la magistrature contemporaine, ni contre les politiciens chez qui elle est entrée en service. Mais la conversation n'était point gaie, le sujet, pour des Français, prêtant peu à la joie. Quelqu'un voulut, par une plaisanterie dissiper cette atmosphère de dégoût et d'amertume, et, bien qu'aucun des quatre officiers arrêtés ne soit pourvu de millions, proposa de saisir l'affaire la *Ligue des Droits de l'Homme*... Pour le coup, le rire des dieux homériques dilata largement la rate des mortels. — M. S.

INFORMATIONS

LE RETOUR DE M. CHAUMIÉ

Toulon, 19 octobre.

Le croiseur cuirassé *Marseillaise* est arrivé sur rade ce matin à Toulon, ramenant M. Chaumié, ministre de l'instruction publique.

A midi, un déjeuner a été offert à bord du *Suffren* par l'amiral Gourdon, en l'honneur du ministre, qui quittera Toulon ce soir à six heures. Aucune réception n'aura lieu.

UNE MISSION DE MÉDECINS FRANÇAIS EN MANDCHOURIE

Paris, 19 octobre.

M. Simonet, député de la Creuse, a demandé au général André, ministre de la guerre, s'il ne conviendrait pas d'envoyer en Mandchourie une mission de médecins militaires pour étudier le fonctionnement du service des ambulances.

Le général André a approuvé cette proposition et, pour lui permettre de faire à ce sujet une déclaration publique, M. Simonet a demandé à poser à la tribune de la Chambre une question au ministre de la guerre.

TOUJOURS M. MASCURAUD

Paris, 19 octobre.

Le ministre du commerce a reçu ce matin M. Mascuraud, président, et les membres du Comité républicain du commerce et de l'industrie qui l'ont prié d'assister aux fêtes organisées à Paris à l'occasion de la visite des délégués des municipalités et des chambres de commerce italiennes.

Le ministre du commerce a promis son concours à ces fêtes, en se déclarant « heureux de marquer ainsi son intérêt pour l'œuvre de fécond rapprochement à laquelle travaillent si utilement les principaux groupes commerciaux et industriels des deux pays ».

LA RENTRÉE

L'interpellation de M. Bussière. — Le scrutin — Ce que disent les journaux. — Rien de nouveau

Paris, 19 octobre.

Le scrutin important d'hier à la Chambre, qui d'ailleurs a nécessité un pointage, a été motivé par la demande de discussion immédiate de l'interpellation de M. Bussière sur la révocation de M. Lagrave.

Ainsi que nous l'avons dit, la priorité en faveur de cette interpellation a été repoussée par 289 contre 259.

Parmi les 259 qui ont émis un vote hostile au gouvernement, nous relevons, en dehors des membres de l'opposition, c'est-à-dire des progressistes et de la droite, les noms suivants :

MM. Arago, Babaud-Lacroze, Barthou, Caillaux, Cardon, Cazeau-Cazalet, Chaumet, Colin, Corderoy, Dormoy, Pierre Dupuy, Laurençon, Georges Leygues, Siegfried, Videau, membres de l'Union démocratique ;

MM. Astier, Baudin, Bussière, Charles Bos, Hubbard, Klotz, Henry Maret, membres du groupe de l'Extrême gauche radicale socialiste, présidée par M. Berteaux ;

MM. Cauvin, Denécheau, Doumer, Durand, Holtz, de Lanessan, Lockroy, Maure, Noulens, membres de la Gauche radicale, présidée par M. Sarrien ;

M. Vazeille, membre de la Gauche radicale-socialiste.

Enfin MM. Emile Chauvin et Millerand, qui n'appartiennent à aucun groupe.

Il y a eu 19 abstentions, parmi lesquelles celles des ministériels Cazauvielh, Chaigne, Emile Chautemps, Chastenet, Emile Constant, Charles Deloncle, Derveloy, Dubief, Modeste Leroy, Noël, Ozun, Razimbaud, Selle, Steeg. Dix-neuf membres étaient absents par congé.

Les suffrages des députés du Rhône se sont ainsi divisés :

Contre le gouvernement : MM. Aynard, de Lanessan, Gourd, Fleury Ravarin, Bonnevay.

Pour le gouvernement : MM. Brunard, Cazeneuve, Colliard, Normand, de Pressensé, Justin Chabert.

Le nouveau député de l'Ardèche, M. Albert Le Roy, a voté pour le gouvernement. M. Arène, nommé sénateur de la Corse, a tout de même donné sa voix à M. Combes.

Il est à remarquer que M. Léopold Fabre, député progressiste de Lot-et-Garonne, qui était déjà passé à l'ennemi avant les vacances, s'est rangé dans la majorité pour ce premier vote, ainsi que M. Surcouf, député des libéraux de Saint-Malo.

LA RENTRÉE ET LES JOURNAUX DU SOIR

Paris, 19 octobre.

M. Maurice Spronck, dans la *Liberté* :

Presque tous les hommes qui ont conservé une lueur de bon sens et de probité politique commencent à s'effarer de l'effroyable anarchie générale à laquelle a abouti la dictature de M. Combes et de ses sous-ordres. Seulement, d'autre part, chacun a peur, en manifestant trop haut son mécontentement, de se faire couper les vivres.

Tous craignent, dans le désarroi possible d'un changement brusque du personnel des fournisseurs, de voir renverser la table du repas et, en prévision de ces déplorables éventualités, on reste tant bien que mal dans le *statu quo*. On fait la concentration autour du garde-manger et tout cela peut-être ne veut pas dire que la majorité ministérielle, fortement liée par ses intérêts et ses appétits, va se disloquer à la Chambre. Seulement, quel spectacle une fois de plus donne au pays le jacobinisme au pouvoir ! Si les républicains patriotes et libéraux savent mener l'opposition devant le corps électoral, quel admirable terrain de campagne leur offrent de plus en plus leurs adversaires eux-mêmes !

Le *Journal des Débats* :

La journée d'hier a donc été insignifiante. La Chambre nous revient telle qu'elle est partie, très fatiguée du ministère et très désireuse de s'en débarrasser, mais probablement incapable de procéder elle-même à l'opération, parce qu'il y faudrait un peu de courage.

A défaut d'un courage veritable, le ministère, lui, a de l'audace. Cela suffit pour lui assurer la supériorité. Ses amis sont fondés à se montrer confiants. Toutefois, ils exagèrent leur satisfaction et, dans l'étalage qu'ils en font, il semble quelquefois qu'ils veuillent s'étourdir eux-mêmes, tout en nous jetant de la poudre aux yeux.

Le *Temps* :

Que sortira-t-il des récriminations légitimes des radicaux ? Il est plus que probable qu'il n'en sortira rien du tout. Ce n'est pas la première fois que les radicaux se permettent de murmurer contre les procédés du ministère et le despotisme socialiste.

A plusieurs reprises, le public a eu la naïveté de croire que l'affaire était sérieuse, que le parti radical allait réellement se révolter et secouer le joug, mais on a dû constater invariablement que ces timides velléités étaient impuissantes à se traduire en actes et qu'au premier signe du maître, ces fiers radicaux courbaient la tête et redevenaient doux comme des moutons.

La plupart d'entre eux, au moment de rompre décidément avec le ministère, sont pris d'une sorte de phobie qui leur coupe bras et jambes. M. Combes, qui les connaît bien, ne s'est ému ni du réquisitoire de M. Vazeille, ni des doléances du groupe Sarrien. Les grognards du premier Empire grognaient, mais ils marchaient toujours. Ceux de la Gauche radicale grognent aussi, mais ils votent bien.

AUTOUR DU PARLEMENT

Paris, 19 octobre.

L'Union démocratique

Le groupe de l'Union démocratique a examiné la question de l'attitude qu'il devait prendre dans les prochaines interpellations sur la rupture avec le Vatican.

Après un débat auquel ont pris part MM. d'Etchepare, Chaumet, Codet et Chastenet, le groupe a été unanime à se prononcer pour l'approbation des mesures prises par le gouvernement à l'égard du Vatican et, prévoyant le cas où la quesiton de la séparation de l'Eglise et de l'Etat serait soulevée par une motion quelconque, au cours de ces interpellations, le groupe, sans se prononcer sur le fond de la question, a décidé de demander le renvoi de toute motion de ce genre à la commission de séparation des Eglises et de l'Etat.

Le groupe a commencé l'examen du projet de loi concernant l'impôt sur le revenu et il en poursuivra la discussion dans sa prochaine réunion. Au cours de cette discussion préliminaire, M. Siegfried, député du Havre, a vivement critiqué le projet de la commission des réformes fiscales, auquel il préfère celui de M. Rouvier.

M. d'Etchepare a fait exactement le contraire. M. Delombre s'est prononcé contre le projet de la commission et a repoussé certaines parties de celui de M. Rouvier, notamment la taxe personnelle, qu'il estime contraire aux principes financiers qui nous ont été légués par la Révolution. M. Delombre a terminé en formulant l'espoir que la discussion soit très ample, très étendue et qu'elle ne soit pas étouffée dans des séances du matin.

En ce qui concerne la séparation, M. Chaumet a exprimé son étonnement que le gouvernement, dans une question aussi importante que la séparation, s'abstienne de déposer lui-même un projet. M. Codet a répliqué qu'au contraire cela était très bien et l'on s'est borné là pour aujourd'hui.

La Gauche radicale

La Gauche radicale se réunit à cinq heures. M. Sarrien rendra compte de son entrevue avec M. Combes.

Le président du conseil a donné l'assurance que la discussion de l'impôt sur le revenu commencerait lundi et que M. Rouvier serait présent. Au sujet de la séparation des Eglises et de l'Etat, M. Combes a renouvelé ses déclarations d'Auxerre.

Il ne déposera pas de projet spécial et acceptera pour base de discussion le projet Briand, avec des modifications que M. Sarrien fera connaître.

La discussion serait inscrite à l'ordre du jour du mois de janvier, concurremment avec les retraites ouvrières.

L'Abrogation de la Loi Falloux

Paris, 19 octobre.

La commission de l'enseignement a entendu aujourd'hui la lecture du rapport de M. Barthou sur le projet de loi voté par le Sénat relatif à l'enseignement secondaire.

L'exposé des motifs contient l'aveu et la preuve que ce projet a pour but principal de continuer la guerre à l'Eglise en lui enlevant un moyen d'action et d'influence dont elle a su tirer de si grands avantages.

LA SITUATION AU JAPON

Les religions. — Les maîtres d'école. — La guerre... c'est le salut ! — L'importance de la Corée

Paris, 19 octobre.

D'après une correspondance arrivée, hier, de Tokio, la guerre actuelle a eu pour résultat de rapprocher dans un commun sentiment de patriotisme, les Japonais appartenant aux différentes religions. A ce propos, le *Coyé*, le plus important journal des Bouddhistes, blâme les efforts de certains bonzes, qui ont voulu profiter de la guerre pour semer la discorde entre les Chrétiens et les Païens. Ce journal estime que cette propagande pourrait être funeste aux intérêts moraux et spirituels du Japon.

La guerre actuelle, dit notre confrère, n'a rien de commun avec la religion, et le succès obtenu dernièrement par le meeting religieux de Tokio, dans lequel les Bouddhistes fraternisaient avec les Chrétiens, démontre bien que les adeptes de toutes les sectes peuvent également prier pour le triomphe des armes japonaises. Le meeting religieux dont il est question ici, témoigne clairement, suivant les journaux religieux japonais, de la liberté qui caractérise la vie japonaise contemporaine. A ce Congrès, les représentants de toutes les grandes religions qui sont pratiquées au Japon, — le Bouddhisme, le Shintoïsme, le Christianisme, l'Islamisme, — ont décidé d'un commun accord d'agir dans un esprit de solidarité, en unissant tous leurs fidèles dans le culte d'un même idéal.

36.000 maîtres d'écoles primaires, sur un total de 109.000, ont été incorporés dans les armées de Mandchourie. Pour remédier à cet état de choses on a doublé les leçons ; il y a classe le matin et classe le soir.

La guerre actuelle est prônée par Ebin Dandjo, dans le Sching-Jin. L'auteur considère ce conflit comme un bienfait pour le Japon, qui, grâce, à cette grande lutte, sortira, dit-il, de son engourdissement moral. La licence et la corruption des mœurs activaient la déchéance morale du pays et, *si la guerre avait été ajournée de dix ans, la ruine du Japon ne se serait pas fait attendre.*

Le *Hitsuguyo Ito Nihon* (le *Japon des affaires*) envisage la guerre au point de vue économique et insiste sur l'importance de la Corée pour l'avenir de l'empire du Soleil Levant.

La rentrée de Jules Lemaître

La « Massière » à la Renaissance. Quatre actes de psychologie légère. — Un auteur discret. — Souvenirs d'antan

Paris, 19 octobre.

Une nouvelle circule qui aura quelque retentissement dans le monde littéraire : M. Lucien Guitry, directeur de la Renaissance, a reçu, pour être représentée au cours de la saison prochaine, une comédie nouvelle de M. Jules Lemaître.

Depuis le 2 avril 1898, qui vit triompher l'*Aînée* sur la scène du Gymnase, M. Jules Lemaître n'avait plus abordé le théâtre.

Requis par de plus graves préoccupations, engagé à fond dans la lutte des partis, le président de la Patrie Française ne trouvait pas de loisirs suffisants pour sacrifier à cette déesse un peu frivole qu'est la littérature. Et tous les amateurs de bonnes lettres le regrettaient, qui n'avaient pas oublié le *Pardon*, ni l'*Age difficile*, ni les fins et pénétrants articles de critique des *Débats* et de la *Revue des Deux-Mondes*. Ce sera donc une joie pour eux de fêter le retour au bercail de l'écrivain prodigue qui, sans sacrifier rien de ses convictions, et sans renoncer à les faire prévaloir par la plume ou par la parole, revient à ses premières amours, demeurées fidèles en dépit de l'absence.

— « Il est bon de changer de temps en temps d'exercices, me disait-il tout à l'heure. J'ai recommencé, il n'y a pas bien longtemps, à écrire des contes littéraires. Et voici que le théâtre, qui m'a toujours séduit et que j'avais quitté non sans espoir de retour, me reprend,.. Il n'y a là rien de bien extraordinaire. »

Et dans le vaste cabinet de travail, tout tapissé de livres, sous le jour cru qui tombait de la grande baie vitrée, j'ai retrouvé plissant la barbe grisonnante, le fin sourire un peu sceptique, un peu ironique, du Lemaître d'autrefois. Il s'accentue, ce sourire, pour me dire :

— « Croyez-vous que ces choses intéressent le public ?... Ma rentrée est encore bien lointaine. Songez donc, je n'ai que le numéro trois. Guitry doit jouer avant moi une pièce de Donnay et une pièce de Capus. Cela me renvoie au moins à la saison prochaine. »

M. Jules Lemaître est bien honnête pour ses confrères. Capus et Donnay ne manqueront pas d'apprécier la délicatesse d'un procédé qui leur réserve de confiance une saison entière à eux deux. J'insiste cependant et, tout en tirant les bouffées de sa cigarette, M. Lemaître s'exécute :

— « Ma pièce s'intitule la *Massière*. La massière, c'est dans les ateliers de femmes, l'équivalent du massier dans les ateliers d'hommes, l'élève qui garde la masse, perçoit les cotisations, fournit à ses camarades le fusain, les crayons, le papier et cœtera.

La *Massière* a quatre actes. Je me hâte d'ajouter que ce n'est ni une pièce sociale, ni une pièce à thèse, mais une comédie de psychologie légère, dans la note de l'*Aînée*, gaie d'abord, un peu moins gaie ensuite. Je l'ai écrite pour Guitry et Brandès. C'est vous dire qu'elle n'est pas poussée au drame. Et voilà. Je crois qu'il serait prématuré et de mauvais goût de m'épancher plus abondamment si longtemps à l'avance... »

— Quoi qu'il en soit, tout le monde attend votre nouvelle œuvre, car il y a bien longtemps que nous avons été privés du plaisir de vous applaudir. Pourquoi n'a-t-on pas repris vos pièces ?

— « Franchement, je n'y tenais pas. J'étais trop mêlé à la politique ; mon nom aurait eu, sur une affiche, une signification trop marquée. Antoine m'avait proposé de reprendre l'*Age difficile*. Je l'ai prié d'attendre. Pour l'*Aînée*, que Porel désirait monter, nous n'avons pu avoir ni Suzanne Desprès, ni Yahne, auxquelles je tenais. »

— Vos deux créatrices ?

— « Qui furent, l'une et l'autre, exquises. J'ai éprouvé, à les entendre si complètement et si parfaitement rendre ma pensée, des joies inoubliables... »

— Que vous retrouverez avec votre pièce nouvelle.

— « Peut-être, car j'aime beaucoup le théâtre... Mais je ne voulais rien vous dire et je m'aperçois que j'ai beaucoup bavardé. J'admire votre art d'interroger... »

— Et moi, maître, votre talent de répondre beaucoup de choses en peu de mots. Il y a tant de gens qui parlent d'abondance pour ne rien dire !

M. Saint-René Taillandier à Tanger

Tanger, 19 octobre.

M. Saint-René Taillandier est rentré ce matin à Tanger, à bord du croiseur *Linois*, qui l'a ramené à Cadix. Il a été salué à son débarquement par les navires et les batteries du port, qui ont tiré les salves réglementaires.

Le représentant du sultan à Tanger, les autorités locales, le personnel de la légation et plusieurs membres de la colonie française sont allés à sa rencontre au débarcadère.

LA GUERRE Russo-Japonaise

CALME RELATIF. — ON ENTERRE LES MORTS. RÉALITÉ DES SUCCÈS RUSSES. — LES RENFORTS. — UNE COLONNE JAPONAISE ENTOURÉE. — L'ESCADRE DE LA BALTIQUE

Télégramme du Général Kouropatkine

Saint-Pétersbourg, 19 octobre (*officiel*).

Voici un télégramme du général Kouropatkine à l'empereur, daté du 18 octobre :

« Dans la nuit du 17 au 18 les Japonais ont tenté d'attaquer nos troupes d'avant-garde et le détachement occupant la colline de l'Arbre-Isolé actuellement dénommée la colline de Poutilow. Ils ont été repoussés.

« Je n'ai pas reçu d'autres rapports signalant des conflagrations de troupes. Tout a été tranquille sur toutes les positions jusqu'à dix heures du matin. La pluie est tombée toute la nuit. Les routes sont fortement endommagées. »

Le correspondant à Moukden de la *Novoié Vrémia* télégraphie que dans la nuit du 17 au 18, la pluie a rendu les routes impraticables, surtout dans la région des rivières descendant des montagnes, affluents du Houn-Ho et du Taï-Tsé, dans lesquelles l'eau dépasse la taille humaine et sur lesquelles les ponts n'existent pas.

En conséquence, le combat s'est engagé mollement à sept heures du matin. Le même correspondant relate l'attaque inattendue dans la nuit du 17 au 18 contre la colline de Poutilow constituant la clef de la position en ce point.

Les Renforts de Kouropatkine

Saint-Pétersbourg, 19 octobre.

On affirme à l'état-major que Kouropatkine dispose d'effectifs considérables et qu'il avait tenu soigneusement en réserve des troupes fraîches, plus de 60,000 hommes, paraît-il. C'est cette précaution qui lui a permis de soutenir et de relever ses troupes de première ligne, qui étaient décimées et surmenées par la prolongation d'une lutte sans repos.

C'est ainsi qu'il a pu reprendre l'offensive.

Une dépêche de source anglaise confirme que les forces russes sur la rivière Houn ont reçu des renforts importants et qu'au centre leur effectif s'est énormément accru.

L'Amiral Alexeieff

Moukden, 19 octobre, 1 h. 25 matin.

L'amiral Alexeieff est venu ce matin conférer avec le général Kouropatkine.

Une Bataille imminente

Saint-Pétersbourg, 19 octobre.

Dans la nuit du 17 octobre, lors de la bataille sur les bords du Cha-Ho, les Russes ont pris 28 canons et ont fait plus de 200 prisonniers.

D'après le correspondant du *Birjevya Viedomosti*, les engagements se succèdent.

Il faut prévoir imminente une nouvelle grande bataille, qui sera principalement dirigée contre l'aile droite de l'armée japonaise.

Par suite de l'acharnement inouï des armées belligérantes, les pertes sont considérables et dépassent les évaluations les plus pessimistes.

Un Corps japonais coupé

Saint-Pétersbourg, 19 octobre.

Le correspondant de la *Rouss* enregistre la nouvelle que l'aile gauche des Japonais a été délogée, le 17 octobre, et mise en fuite.

La route de la retraite leur est coupée par un corps russe. Il se fait actuellement en cet endroit une effroyable tuerie.

Nouveaux canons japonais capturés

Saint-Pétersbourg, 19 octobre.

Le lieutenant-général Sakharoff signale que les Japonais se sont concentrés aujourd'hui devant le centre russe en face de Lin-Chin-Pou et qu'un détachement de chasseurs volontaires a opéré une grande reconnaissance des positions japonaises.

Ces volontaires, commandés par le capitaine Dembosky, ont ramené deux canons de campagne japonais qu'ils avaient capturés.

La Rupture du Centre japonais

Berlin, 19 octobre.

Le correspondant de Berlin du *Lokalanzeiger* télégraphie pour confirmer que lundi, dans l'après-midi, les Russes ont réussi à enfoncer le centre japonais, ils ont pris plusieurs batteries et capturé 700 prisonniers.

Les Japonais ont été repoussés si loin que plusieurs détachements de troupes russes qui s'étaient trop avancés se sont trouvés, pendant un instant, dans une situation très critique.

Le général Kouropatkine commandait en personne.

La deuxième Armée russe

Saint-Pétersbourg, 19 octobre.

Un ukase impérial ordonne au ministre de la guerre de former trois nouvelles brigades d'artillerie de siège, qui feront partie de la deuxième armée de Mandchourie.

Ces nouvelles brigades seront composées de batteries prises dans les circonscriptions militaires de Tiflis et de Kief. Le général Kahanoff est désigné comme commandant en chef de l'artillerie de la deuxième armée. On estime que l'armée du général Grippenberg sera forte d'au moins 800 canons.

Quelques Détails inédits

Saint-Pétersbourg, 19 octobre.

Les détails des combats pour la possession de la montagne boisée ou de l'« Arbre-Isolé » témoignent du caractère terrible de l'attaque et de la défense.

La position était couverte des cadavres de plus de 1.500 Japonais. La majorité des blessures avait été produite par l'arme blanche. Les dépêches de Tokio arrivées dans la soirée d'hier disent que c'est par suite de la désorganisation des divisions de l'armée japonaise occasionnée par des pertes considérables qu'Oyama a dû arrêter l'offensive. A coup sûr, l'élan offensif du général Oku, dont le front est menacé, est arrêté.

Suivant de nouveaux télégrammes, la lutte a atteint, le 16, son paroxysme de grandeur et d'horreur. Ce fut une série de corps à corps où les hommes se déchiraient avec leurs ongles, avec leurs dents, quand ils étaient trop près pour user de la baïonnette.

Les pertes sont énormes de chaque côté. Les Russes, dit-on, ont 50,000 hommes hors de combat, soit une moyenne de 5,000 par jour. Les pertes des Japonais ne sont pas moins élevées.

Un télégramme de Tokio parvenu à Saint-Pétersbourg dit que le maréchal Oyama réclame 70,000 hommes de renforts. Est-ce le chiffre de ses pertes en hommes tués ou blessés ?

Une dépêche de Moukden affirme que toute l'armée est affamée et exténuée, mais soulevée d'enthousiasme. Elle a fait le sacrifice de sa vie et, à la seule pensée de la victoire possible, elle combat avec un indicible acharnement.

On ne signale aujourd'hui que de rares escarmouches sur le front, On enterre les morts. Les Japonais concentrent de grandes forces contre le centre et l'aile droite russes.

L'Escadre de la Baltique

Saint-Pétersbourg, 19 octobre.

On mande de Koerser, 19 octobre, 11 h. 15 du matin :

« La flotte russe de la Baltique est signalée au large. Elle suit dans le grand Belt le chenal de l'est.

« Quatre navires sont déjà passés, deux passent en ce moment, les autres sont en vue. »

LE SIÈGE DE PORT-ARTHUR

Les Effets du Bombardement

Londres, 19 octobre.

D'après une dépêche de Shanghaï au *Morning Post*, le bruit court que le *Bayan* aurait été coulé par des obus japonais dans le port de Port-Arthur.

D'après une dépêche de Ché-Fou au *Daily Telegraph*, les Japonais déclarent que des batteries de grosses pièces de siège ont été mises en position au commencement du mois et qu'elles canonnent les forts avec succès. Beaucoup d'obus, lancés sur les navires qui sont dans le port, tombent dans la ville.

Les Japonais annoncent leur intention bien arrêtée de tenter un grand effort pour réduire la forteresse avant l'hiver. Leur plan est de faire de Port-Arthur une base hivernale. Toutefois, ils préparent leurs quartiers d'hiver pour le cas où ils seraient repoussés. Ils essaient d'informer la garnison de la position de Kouropatkine par l'envoi de courriers chinois. On se sert de ballons des deux côtés.

LE ROI DE GRÈCE A PARIS

Paris, 19 octobre.

Le roi de Grèce, accompagné de son chef d'état-major, est arrivé ce matin, à sept heures et demie, à la gare du Nord.

Le roi a été reçu à la gare par le commandant Fraysse, de la maison militaire du président de la République ; M. Lépine, préfet de police ; M. Mollard, chef du Protocole, et par le ministre de Grèce, M. Delyannis, accompagné de tous les membres de la légation, et M. Pierron, ingénieur en chef de la Compagnie du Nord.

Le roi est monté dans un landau et s'est rendu directement à l'hôtel Bristol, où il a pris possession des appartements qui lui étaient réservés.

Après un premier déjeuner, il est sorti à pied, accompagné de son aide de camp. A midi, il a déjeuné dans la plus stricte intimité à l'hôtel.

LE BUDGET DE LA GUERRE

Paris, 19 octobre.

La commission du budget s'est réunie, cet après midi, à deux heures. Le président expose que le rapporteur du budget de la guerre a reconnu que le projet de budget du gouvernement ne comportait pas de crédits suffisants pour couvrir les dépenses réelles de l'année 1905.

Le ministre de la guerre, entendu, déclare qu'il n'est pas d'accord avec le ministre des finances, mais le gouvernement a donné carte blanche au ministre de la guerre. C'est donc au nom du gouvernement qu'il parle. L'effectif général comporte une augmentation de 17,400 hommes. Il ne peut pas l'incorporer ni retarder la date de l'incorporation.

Il y a donc nécessité absolue d'un crédit de 6.800.000 francs. Ce crédit pourrait être réduit à un minimum de 5.800.000 francs, si l'on renvoyait dans leurs foyers les hommes réellement malades actuellement dans les hôpitaux.

Une augmentation de deux millions pour relever la solde des officiers subalternes, en vertu de la loi de 1901, est également indispensable (le nombre des officiers en surnombre a encore augmenté cette année par la suppression de 70 compagnies. Il est de 545). Le ministre réclame seulement 600.000 francs de plus, escomptant une loi de retraite, au lieu d'un chiffre de 1.500.000 fr. Pour les sous-officiers rengagés, le ministre demande 2.900.000 francs ; pour l'Algérie et l'armée coloniale, il demande 600.000 francs.

L'extrême sud algérien exigera 2.500.000 francs pour la continuation de l'extension de nos contingents.

Pour la justice militaire, il y a une insuffisance de 300.000 fr. Le ministre ne demande que 150.000 fr. pour les dépenses d'accidents de travail ; pour les transports, il insiste pour une augmentation de 300.000 francs. Le supplément de solde des officiers de gendarmerie employés en Macédoine s'élève à 50.000 fr. Pour un concours de sommiers métalliques, 50.000 fr. sont nécessaires. Pour les recherches de l'aérostation, 300.000 fr. sont demandés. Cela fait un total de 13.620.000 fr. que le ministre réclame de la commission, en plus de ceux qu'il a déjà obtenus.

M. Doumer demande au gouvernement, en présence de cette augmentation de dépenses, de présenter une augmentation de recettes.

M. Merlou voudrait savoir si toutes ces demandes sont justifiées.

Le ministre insiste pour obtenir ses 13 millions.

M. Charles Bos demande au ministre, au sujet de la justice militaire, quelle serait la répercussion sur le budget du projet du ministre relatif à la réforme des conseils de guerre, où en est ce projet et quand sera-t-il discuté.

M. Cruppi répond que le rapport est déposé.

Le président demande au ministre de hâter la réfection de notre défense dans les ports de guerre. Le ministre déclare qu'il y apporte toute son attention.

M. Berteaux s'informe si l'on peut augmenter le nombre des soutiens de familles.

— « A peine de 200 », répond le général André.

Après l'audition du ministre, le rapporteur insiste pour le vote des crédits dans un intérêt de défense nationale et de loyauté financière. En principe, la commission accepte les propositions du ministre et s'adresse au gouvernement pour l'inviter à apporter les ressources correspondantes.

Cette décision est prise à l'unanimité,

L'Armée et la Franc-Maçonnerie

Paris, 19 octobre.

La *Liberté* croit être bien renseignée sur la façon dont fonctionne au ministère de la guerre le système des notes secrètes fournies sur les officiers. Voici ce qu'elle raconte :

« Ce sont les loges maçonniques qui ont été chargées officiellement de fournir des fiches sur nos officiers. Le capitaine Monin, attaché au cabinet de M. André et gendre de M. Anatole France, s'est vu confier la mission d'organiser cet étrange service.

« Par ses soins, les loges ont reçu mandat de faire recueillir individuellement, par leurs membres, des renseignements politiques sur tous les officiers de l'armée. Etablis dans l'atelier, le dossier de chaque officier est expédié au capitaine Monin, qui centralise et classe le tout, et, au moment des promotions, ce travail d'inquisition maçonnique a servi depuis lors de base à l'avancement.

« C'est ainsi que dans l'armée, les grades et les disgrâces sont conférés en fait par la maçonnerie. Ce sont les « vénérables » qui ont remplacé les anciennes commissions de classement. »

LE NOUVEAU PROGRAMME
DE SAINT-CYR

Paris, 19 octobre.

Nous croyons intéressant pour nos lecteurs de publier le nouveau programme institué par le général André, ministre de la guerre, pour l'admission à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr.

Voici le texte intégral de ce document :

Instruction du 24 Septembre 1904

Conditions d'Admission au Concours

L'admission à l'école a lieu par voie de concours. Nul n'est admis s'il n'a préalablement justifié :

1° Qu'il est Français ou naturalisé ;

2° Qu'il a 17 ans accomplis et qu'il compte moins de 21 ans au 1er janvier de l'année du concours (aucune dispense d'âge n'est accordée) ;

3° Qu'il possède le certificat de la première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire.

Concours

Le concours est divisé en trois épreuves : 1° les compositions écrites ; 2° l'examen du premier degré (oral) ; 3° l'examen du deuxième degré (oral), qui comprend également l'examen d'aptitude physique.

Les compositions écrites ont lieu chaque année vers le milieu de juin. Un avis inséré au *Journal officiel* fait connaître la date et l'ordre des compositions écrites.

Programme
des Connaissances exigées

Le programme des examens d'entrée à l'école spéciale militaire est identique à celui de la classe de mathématiques A des lycées et collèges de l'Etat, tel qu'il est fixé par le décret du 31 mai 1902, les arrêtés du 31 mai 1902 et 30 août 1903.

Nota. — Les candidats qui auront demandé à être interrogés sur une des langues : anglaise, arabe, espagnole, italienne ou russe, feront un thème et une version dans les conditions indiquées pour la langue allemande.

Aptitudes physiques

I. *Gymnastique.* — Les exercices prévus au programme sont définis par le *Manuel de gymnastique et de jeux scolaires* publié par le ministère de l'instruction publique.

II. *Escrime.* — Les exercices prévus au programme sont définis dans le *Manuel d'escrime* du 18 mai 1897, publié par le ministère de la guerre.

III. *Equitation.* — Première partie : exercices obligatoires, travail en bridon sans étrier. — Deuxième partie : exercices facultatifs, sauts d'obstacles en hauteur.

Notes

Toutes les notes du concours sont données dans l'échelle de 0 à 20.

Coefficients

I. Compositions écrites :

1° Composition française, 10 ; 2° composition d'histoire, 9 ; 3° composition de mathématiques, 10 ; 4° calcul logarithmique, 1 ; 5° épure, 4 ; 6° composition de physique et chimie, 10 ; 7° dessin de paysage, 8 ; 8° thème allemand, 5 ; 9° version allemande, 3 ; 10° langues étrangères (voir majoration). Total : 60.

II. — Examens du premier degré :

1° Philosophie, 5 ; histoire et géographie, 5 ; 2° physique, 5 ; chimie, 5 ; sciences naturelles, 5 ; hygiène, 1 ; 3° arithmétique, algèbre, trigonométrie, 8 ; géométrie descriptive et cotée, mécanique et cosmographie, 6. Total : 40.

Total pour l'admissibilité : 60 + 40 = 100.

III. — Examens du deuxième degré (lettres) :

Composition française (coefficient supplémentaire), 2 ; philosophie, 12 ; histoire et géographie, 12 ; allemand, 8.

Sciences mathématiques : arithmétique, 8 ; algèbre et trigonométrie, 14 ; géométrie, 7 ; géométrie descriptive et cotée, 8 ; cosmographie et mécanique, 6.

Sciences physiques et naturelles : physique, 15 ; chimie, 10 ; sciences naturelles, 14 ; hygiène, 4.

Total : 120.

IV. — Aptitudes physiques : équitation, 2 ; escrime, 5 ; gymnastique, 8. Total : 15.

Total pour l'admission : 120 + 15 = 135.

Majorations

Des points de majoration sont accordés aux candidats pourvus des diplômes ci-dessous indiqués et à ceux qui, pour l'épreuve facultative de langue vivante, ont obtenu une note au moins égale à 10, savoir :

1° Baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne (ancien style), première partie, 25 points ; philosophie, 25 points ; mathématiques, 10 points.

2° Baccalauréat de l'enseignement secondaire (ancien style), première partie, 0 point ; philosophie, 25 points ; sciences, 10 points ; mathématiques, 10 points. Ces majorations ne s'additionnent qu'autant qu'elles sont relatives au même baccalauréat. Le bachelier de l'enseignement moderne pourvu de deux diplômes, sciences et mathématiques, n'a droit qu'à une seule majoration de 10 points. Le baccalauréat nouveau ne comporte que deux mentions : philosophie et mathématiques. Il est accordé 30 points de majoration aux candidats qui ont l'une ou l'autre de ces mentions, 60 points à ceux qui ont l'une et l'autre.

3° Langues vivantes facultatives, 20 à 40 points. Il n'est donné qu'une seule note de langues vivantes facultatives, qui est la moyenne entre celle du thème et celle de la version. Le coefficient 2 est appliqué à cette note moyenne lorsqu'elle est égale ou supérieure à 10. Les notes inférieures à 10 ne donnent pas droit aux points de majoration. Les points de majoration ne sont pas comptés pour l'admissibilité, mais pour l'admission seulement.

CONGRÈS DE LA MEUNERIE

Paris, 19 octobre,

Le congrès de la meunerie a tenu ce matin son assemblée générale, au cours de laquelle il a été donné lecture des principaux vœux formulés par l'assemblée.

Le principal, qui a été adopté après une assez longue discussion, est ainsi conçu :

Le conseil, après avoir examiné et discuté la question soumise aux Chambres et concernant le projet de loi sur le repos hebdomadaire des ouvriers, émet le vœu que si, pour l'application de cette loi, la fermeture des usines un jour par semaine est décidée par les pouvoirs publics, le jour du dimanche, déjà en usage, soit choisi de préférence.

« Considérant en outre qu'en laissant aux maires des communes le soin et le pouvoir d'accorder à leurs administrés des autorisations qui entraîneraient fatalement des faveurs nuisibles à l'esprit même de la loi, on tendrait ainsi à faire de cette loi d'ordre social une loi de bon plaisir,

« Emet le vœu qu'une pareille disposition disparaisse du projet qui se trouve en ce moment soumis aux délibérations du Sénat. »

Que ferait Salomon ?

Cette palpitante question a été posée par le *Daily Mail.* On pourrait mettre en sous-titre : « Rapports de l'automobile et de la morale. »

Voici les termes du problème :

Salomon et sa femme font leur voyage de noce en automobile. Tout à coup, dans une descente dangereuse, le frein cesse de fonctionner, et Salomon ne peut plus que guider à peine la machine dans sa course vertigineuse. Au tournant de la pente apparaît une voiture où se trouve deux vieillards, et à côté, sur la route, une nourrice poussant la petite voiture dans laquelle est assis un enfant.

Circonstance aggravante : la route, non seulement se trouve barrée, mais du côté de la voiture portant les vieillards, elle est bordée par un précipice, et du côté de la nourrice, par un mur. Vous voyez d'ici le tableau.

Si Salomon va droit sur les vieillards, il sauve quatre vies, la sienne, celle de sa femme, celle de la nourrice et celle de l'enfant ; mais il en supprime deux. S'il va sur la nourrice, la position est la même : il épargne quatre vies. Mais la vie de deux vieillards vaut moins que celles d'un enfant et d'une jeune femme.

D'autre part, Salomon peut se jeter dans le précipice. C'est pour lui et pour sa femme la mort certaine. Mais l'existence d'autrui n'est pas lésée. Il est vrai que c'est un suicide, et que le suicide est moralement une lâcheté interdite par les lois de la morale ordinaire.

Que faire ? Salomon n'a que dix secondes à sa disposition pour prendre un parti.

Quelqu'un a répondu : « Il n'est pas dit que quelqu'un doive mourir. Dix secondes suffisent pour éviter une collision. Salomon doit se diriger sur la nourrice et l'enfant. Ceux-ci ont tout le temps nécessaire pour se jeter derrière la grosse voiture et laisser le passage libre. »

Un autre dit : « Salomon doit se jeter immédiatement contre le mur. Il y a des chances pour ne pas être tué, et au moins, il ne tuera personne d'autre. »

Quoi qu'il en soit, la question est posée, et l'énigme est bien cruelle.

A L'ÉTRANGER

ITALIE

Décret de Dissolution de la Chambre italienne. — *Rome, 19 octobre.* — L'*Officiel* publiera ce soir le décret de dissolution de la Chambre et celui de la convocation des collèges électoraux pour le 6 novembre. L'ouverture de la nouvelle législature est fixée au 30 novembre.

Le décret est précédé de l'exposé des motifs fait par le ministère au roi. Cet exposé des motifs est signé de tous les ministres. Il indique les lignes générales du programme du ministère. Dans la politique intérieure, le ministère ne changera rien au programme suivi depuis février 1901, à savoir : liberté plus ample pour tout le monde, dans les limites de la loi ; foi dans la politique libérale, qui ne peut pas être ébranlée par les violences d'une petite minorité désapprouvées par le pays entier.

L'exposé fait remarquer que les orateurs visant à obtenir des applaudissements faciles parlent de réduction des dépenses militaires.

« Certainement, déclare-t-il, les alliances observées par nous et par nos alliés, avec la loyauté la plus parfaite et la cordiale amitié de nos puissances voisines, assurent aujourd'hui la conservation de la paix, mais il est vrai également que la défense de l'Etat ne peut pas s'improviser lorsque le danger surgit, mais doit être préparée de longue main, que les alliances se font et se maintiennent entre les peuples forts et ne doivent jamais, pour la dignité de la patrie, assumer la forme d'une protection.

« Cette nécessité d'être forts et de se savoir sûrs est si profondément sentie plus encore par les peuples que par les gouvernements qu'à notre époque, précisément, ce sont les pays ayant les gouvernements les plus populaires qui ont augmenté rapidement leurs dépenses militaires. »

L'exposé déclare donc ouvertement que le gouvernement croit inconciliable avec la sûreté de l'Etat toute réduction du budget de la guerre. A méditer par nos internationalistes et pacifistes français.

Le Vatican et les Congrégations italiennes. — *Rome, 19 octobre.* — A la suite de la réunion des jurisconsultes catholiques italiens, tenue à Milan, et conformément aux vœux qui y ont été émis, le Vatican va adresser une circulaire à toutes les congrégations établies en Italie.

Dans cette circulaire, il sera enjoint aux ordres religieux de s'abstenir désormais de toute acquisition d'immeubles, aussi bien que de toute participation à une entreprise ayant un caractère industriel ou commercial. Un grand nombre de maisons religieuses vont être frappées par cette mesure du Saint-Siège. Ainsi, à Rome même, beaucoup de couvents ont ouvert des pensions pour les étrangers.

Ces pensions devront être graduellement fermées. Pareillement, les Trappistes des Trois-Fontaines, à Saint-Paul-Hors-les-Murs (en majeure partie français) devront renoncer désormais à fabriquer du vin et du chocolat.

Ces mesures rencontrent d'ailleurs l'approbation générale.

La Candidature Nasi en Sicile. — *Palerme, 19 octobre.* — Les nouvelles qui arrivent de Trapani donnent comme certaine la réélection de M. Nasi.

On croit que, dans ce cas, l'ex-ministre, couvert par l'immunité parlementaire, rentrerait en Italie.

ANGLETERRE

Graves désordres en Afrique-sud. — *Londres, 19 octobre.* — Une dépêche de Prétoria au *Morning Post* dit que de graves désordres se sont produits ces jours derniers parmi les Chinois qui travaillent dans les mines. Des incidents se sont produits à l'Aurora-West, à la Geduld et à la Clan-Deep.

A la Geduld, la police, menacée par des mutins armés de haches et de pics, a tiré et a blessé 5 coolies.

ESPAGNE

Les Funérailles de l'Infante. — *Madrid, 19 octobre.* — Aujourd'hui a eu lieu, à neuf heures du matin, le transport du corps de la princesse des Asturies au monastère de l'Escurial, pour être inhumé dans le Panthéon des infantes. Des troupes faisaient la haie sur le parcours du cortège, depuis le palais jusqu'à la gare du Nord.

Dans le cortège, très nombreux, on remarquait les membres du gouvernement, tous les généraux actuellement à Madrid, les représentants des deux Chambres, le corps diplomatique, la magistrature et en général toutes les autorités constituées ainsi que les hauts dignitaires de la cour. Une délégation composée du chef de la maison militaire du roi, de l'évêque de Sion, des ministres et des membres des commissions spéciales, a accompagné le convoi jusqu'à l'Escurial.

COLLISION DE TRAINS

Bordeaux, 19 octobre.

L'express de Paris, qui part de Bordeaux à 10 h. 40 du soir, a été pris en écharpe à l'entrée d'une passerelle, à 200 mètres environ de la gare, par un train de voyageurs qui arrivait.

Les deux wagons du premier train ont été renversés. Douze voyageurs qui s'y trouvaient ont été légèrement blessés. Un autre convoi a été formé à la gare d'Orléans et l'express de Paris est parti vers une heure.

UN DRAME DANS UN BATEAU

Montceau-les-Mines, 19 octobre.

Voici des détails complémentaires à la laconique dépêche que je vous ai transmise hier :

Le nommé Jouanard J.-B., marinier, est âgé de 52 ans. Il est propriétaire du bateau le « Vautour ».

Ce bateau était en chargement et, par conséquent, amarré dans le port de la compagnie des Mines.

Il paraîtrait que ce marinier avait avec lui, comme aide, un jeune homme du nom de Dandilleux, et que le lundi soir une querelle assez vive s'était élevée entre les deux hommes. Dandilleux voulait quitter son patron et demandait son livret. On ignore comment se termina la discussion.

Toujours est il que dans la nuit de lundi à mardi, les gardes de la Compagnie, qui faisaient leur ronde, entendirent vers minuit 3/4, près du bateau de Jouanard comme le bruit de la chute d'un corps dans l'eau. S'étant approchés du canal ils s'arrêtèrent un instant, mais comme tout restait calme, croyant avoir été le jouet d'une illusion, ils continuèrent leur ronde, non sans toutefois consigner dans leur rapport ce bruit qui leur avait paru insolite.

Ce n'est que vers les 7 heures du matin que les ouvriers du port, voulant charger le bateau, appelèrent Jouanard. Devant le silence absolu qui règnait dans la cabane, ils pénétrèrent à l'intérieur et trouvèrent le malheureux marinier étendu, habillé et tout mouillé sur son lit, la main touchant terre, et à côté un revolver à six coups du calibre n° 7, et n'ayant plus qu'une balle.

La gendarmerie immédiatement prévenue se rendit sur les lieux avec le docteur Laroche.

Celui-ci, ayant pratiqué l'autopsie constata que l'infortuné Jouanard portait sous le menton la trace d'un coup de feu et qu'il avait absorbé une certaine quantité d'eau.

La gendarmerie releva des traces sanglantes sur le flanc et sur le bord du bateau, de même qu'un ansvect conservait l'empreinte d'une main ensanglantée.

Le parquet arriva à Montceau, mardi a quatre heures, et se rendit aussitôt dans le port de la compagnie, mais malgré tous nos efforts, il nous a été impossible de voir le théâtre du drame, la consigne extrêmement sévère était de ne laisser pénétrer personne dans l'enceinte du port.

Néanmoins, d'après les bruits qui transpirent, et malgré que les médecins ne se soient pas encore prononcés, il semblerait qu'on est plutôt devant un suicide que devant un crime ; d'autant que le vol n'a pas été le mobile du crime, puisqu'on a retrouvé dans la cabane une somme de 62.80, et que le seul homme qui pouvait être inculpé, le jeune Dandilleux, qui était parti lundi par le train de 5 heures pour Saint-Léger-sur-Dheune, s'est empressé de rentrer à Montceau en apprenant l'affaire.

On suppose donc que Jouanard, d'ailleurs séparé de sa femme, et pour cause de chagrins intimes, aura mis fin à ses jours.

Il s'est d'abord tiré un coup de revolver sous le menton, mais la balle fort petite se dirigea de la gorge vers l'oreille, sans atteindre aucun organe essentiel, et de l'avis des médecins, le coup n'a pas été mortel.

Jouanard voyant qu'il ne pouvait mourir s'est jeté dans le canal où le froid de l'eau a eu pour effet d'arrêter l'hémorragie, et comme il savait nager, le malheureux a dû constater qu'il lui était impossible de se noyer, malgré les efforts qu'il fit pour absorber le liquide aqueux.

C'est à ce moment-là qu'il a du remonter dans son bateau, ce qui explique les traces sanglantes relevées sur le rebord et sur les perches.

Les médecins ont déclaré que la mort avait dû faire son œuvre à quatre heures du matin. On juge de l'agonie terrible qu'a subi Jouanard, depuis minuit, jusqu'à quatre heures, aussi sous l'influence de la douleur, les membres du malheureux étaient tout recroquevillés.

La justice a fait transporter le corps à l'Hôtel de Ville, pour de nouvelles constatations.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce drame.

GRAVE INCENDIE A LONDRES

Six Personnes brûlées vives

Londres, 19 octobre.

Un grave incendie a éclaté la nuit dernière, à King-Gros.

Six personnes ont été brûlées vives, dont quatre de la même famille.

DEPÊCHES DIVERSES

Collision de Trains sur la Grande-Ceinture

Paris, 19 octobre.

Un train de voyageurs quittant la voie de garage pour prendre son service a heurté un train de marchandises dans la plaine de Saint-Cyr, sur la Grande-Ceinture.

Plusieurs voitures ont été brisées. Aucun accident de personnes.

Le Grand-Duc Michel en France

Le grand-duc Michel Nicolaïevitch, grand-oncle du czar, président du conseil de l'Empire, grand-maître de l'artillerie russe, est arrivé ce matin, par train spécial, à Cannes, où il séjournera jusqu'au mois de mai prochain.

Eglises cambriolées

Brest, 19 octobre.

Les églises de Plouzane et de Loc-Maria-Plouzane, ainsi que la chapelle du Trezien, commune de Plouarzel, ont été cambriolées la nuit dernière.

La gendarmerie informe.

La Grève de la Nouvelle

Carcassonne, 19 octobre.

Le calme est rétabli à Port-la-Nouvelle. Le vapeur *Magali*, de la Compagnie Buesk, est parti pour Marseille, après avoir embarqué sa cargaison sans incidents.

Les trois compagnies du 100e qui étaient sur les lieux sont rentrées à Narbonne. Cinq brigades de gendarmerie sont seulement laissées jusqu'à nouvel ordre à Port-la-Nouvelle.

Un Fratricide

Rennes, 19 octobre.

Un nommé Louis Lecoq, âgé de quarante et un ans, a assassiné son frère Jean à coups de couteau.

Le criminel avait pris la fuite, mais la gendarmerie, prévenue, s'est mise à sa poursuite et l'a retrouvé dans un champ où il s'était caché. Il a été écroué à la prison de Redon. Le parquet s'est transporté sur le lieu du crime.

La Grève de Cette

Cette, 19 octobre.

La situation est stationnaire. Les ouvriers employés à la réfection des voies des tramways travaillent sous la garde de la gendarmerie.

La nuit les lignes sont gardées par des soldats du 24e colonial.

Trois cent cinquante ouvriers des champs viennent de se déclarer en grève, à Mèze, sur l'avis reçu des propriétaires qu'ils allaient être diminués de vingt centimes par journée de travail.

Arrêté aux îles Canaries

Vienne, 19 octobre.

On se rappelle que le nommé Otto Taussig, associé de la maison S. Taussig, avait encaissé pour le compte de cette maison 700 000 couronnes qu'il s'était appropriées et qu'il avait pris la fuite.

Il a été arrêté hier aux îles Canaries, par ordre du gouverneur.

Echos & Nouvelles

FAUX BILLETS PRÉCIEUX.

Des billets de banque faux dont la valeur dépasse celle des authentiques banknotes, voilà qui n'est pas commun ! Le fait est exact cependant — il suffit de faire un petit voyage à Copenhague pour le constater.

Voici maintenant l'explication de cette bizarrerie :

Tout récemment, la police danoise arrêtait un faussaire d'une habileté extraordinaire qui, au moyen d'une presse toute primitive cependant et avec des d'outils plutôt rudimentaires, était parvenu à fabriquer des billets de 10 « kroner » (14 francs environ) si irréprochablement réussis qu'il les avait écoulés non seulement dans le commerce, mais encore dans les caisses publiques !

Dix mille billets faux, au moins, ont été mis en circulation. Et maintenant, les amateurs se disputent ces billets, qu'ils recherchent, en tant que curieux spécimens de l'art lithographique, et qu'ils paient quarante, cinquante et même soixante francs — c'est-à-dire plusieurs fois la somme que représente un billet vrai !

On peut être certain que les coupures de fantaisie achetées aussi cher ne seront point passées dans le commerce pour des billets de dix « kroner » !

PLAIGNONS M. EDMOND ROSTAND

Certes, il sied de plaindre M. Edmond Rostand. Pour lui, désormais, s'il faut s'en rapporter à de tristes racontars, Phébus est sourd et Pégase est rétif. M. Rostand n'écrit plus, sinon à sa famille. De désespoir, Sarah et Coquelin en lèvent au ciel leurs bras tragiques. Une fâcheuse rétention d'encre tient M. Rostand ; il ne fait ni le drame promis, ni le roman annoncé ; il fait de l'anémie cérébrale, tout simplement, hélas !

Mais s'il compose peu, il reçoit beaucoup, *et comment !* Avec quel charme d'accueil, où la solennité n'exclut point la cordialité ! Et pour chacun un mot aimable.

L'autre jour, trois messieurs — peut-être les trois anabaptistes — se présentent à Cambo. Le maître fumait, vêtu d'un pyjama céleste, mauve et azur. — Que faites-vous dans la vie, messieurs ? daigna-t-il,

— Des vers, dit le premier.

— Ah ! la poésie ! soupira M. Rostand, extatique.

— De la musique, dit le second.

— Ah ! la musique ! quel rêve !

Le troisième, un gaillard tout rond, déclara carrément :

— Moi, je fais des briques.

— Ah ! les briques ! allait répondre M. Rostand. Mais il préféra se taire.

JEUX DE L'ESPRIT

Un rassemblement s'étant formé sur un pont, un passant en demande la cause.

— Ma foi, monsieur, répond un des curieux, je ne saurais vous le dire exactement... Mais demandez donc à l'aveugle qui est au coin, il vous renseignera sûrement ; il a tout vu.

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN »
du 20 Octobre — 133 —

MARIAGE SECRET

PAR

Paul BERTNAY

TROISIÈME PARTIE

LA TOILE DE L'ARAIGNÉE

— Dans ce cas, ne parlons pas de la fortune de mademoiselle Castéras, mais de celle de mademoiselle d'Aspremont.

— Seulement, cette fortune-là, pour l'avoir, il faut aller la chercher dans un coffre dont j'ai seul la clef.

... Un coffre-fort un peu plus solide... surtout un peu mieux caché que celui que nous avons cambriolé de compte à demi.

— Eh bien... quand vous l'ouvrirez...

— Ce jour-là, mon garçon, je ferai mes conditions...

Il riait encore plus fort :

— Elles seront dures.

— Alors, fit Ludovic se mettant au même diapason, alors je ne les accepterai pas.

— Mais si... mais si... vous accepterez tout... vous accepteriez plus encore.

— Permettez... Si c'est pour ne rien garder de ce que vous m'avez promis, j'aime autant rester sur mes positions... je ne marche plus.

— Vous savez bien que j'ai le moyen de vous faire marcher.

— Ce n'est pas ce moyen-là qui vous fera toucher vos millions... Vous avez besoin de moi... vous avez besoin du mari, pour les palper...

— Mais non... mais non...

— Une fois que j'aurai épousé la petite Castéras ?... Non, mais je serais curieux de savoir comment vous vous y prendriez pour opérer sans moi.

— C'est bien simple, allez !

— Voyons ?

— Vous allez m'obliger à vous dire des choses désagréables.

— Dites toujours... Je ne m'en formaliserai pas.

— Eh bien je vous enverrai... où vous savez.

En cour d'assises ?

— Dame, j'en serai désolé, mais...

— Mais .. alors... il faudra que vous y alliez avec moi.

— Parce que ?

— Parce que... notre petite opération de l'autre jour... Quand je serai devant le juge d'instruction, je parlerai aussi, moi...

— Du petit cambriolage que nous avons exécuté ensemble ?...

Et Ludovic, du même ton que Delorme :

— Dame... j'en serai désolé aussi... mais...

— Mais on vous demandera alors où sont les obligations de madame Castéras ?

— J'avoue que j'ignore où vous les avez mises... mais...

— Où est le coffre-fort ?...

Et sans attendre sa réponse :

— Hier, le dernier panneau est tombé en bouillie et c'est moi... moi-même... qui ai soigneusement vidé et nettoyé votre cuvette de photographie.

— Ça n'empêche pas que...

— Si, ça empêche. Ça empêche qu'on attache la moindre importance à tout ce que vous pourrez raconter quand Madeleur vous poursuivra comme voleur et comme faussaire. On vous répondra aussitôt que vos petites histoires, qui n'ont rien de commun avec cette affaire, sont inventées à plaisir, attendu qu'elles ne s'appuient sur rien... tandis que les billets de Trois-Pattes sont tout ce qu'il y a de plus palpable... veuillez en convenir...

— Soit, fit Ludovic riant toujours de son rire qui maintenant sonnait étrangement faux — mais vous ne répondez pas à mon objection : ce n'est toujours pas cela qui vous fera plus riche.

— Voilà votre erreur. Si vous êtes assez ennemi de vous-même pour préférer la prison centrale d'abord et ensuite la misère absolue à un arrangement... un arrangement où, bien entendu, je veux la part du lion...

— Eh bien ! que ferez-vous ?

— J'irai porter ailleurs mes petits papiers.

— A qui ?

— A un homme qui, je vous en réponds, ne refusera pas, lui, de me donner la forte, la très forte somme en échange de mon dossier secret.

— Au baron de Lorgerac ?

— Vous l'avez nommé.

— Alors pourquoi pas tout de suite ? Ce serait moins compliqué... et vous n'auriez à compter avec personne.

— Non. J'aime mieux opérer avec vous.

— Parce que ?

— Parce que je sais...

Il était subitement devenu très sérieux... et son œil bridé ne s'éclairait plus que d'une lueur d'acier...

—... Je sais que de vous j'aurai davantage. Et sur ce, assez causé. Il faut que j'aille chez le notaire et vous ne voudriez pas me voir remplacer cette course par une promenade au parquet de la Seine.

Et il avait, à présent, l'air si diaboliquement mauvais...

— Oh ! s'écria Ludovic battant en retraite on plaisante... Et tout de suite vous prenez les choses au tragique.

— C'est que, fit-il, sèchement, il y a certaines plaisanteries que je n'aime pas voir durer.

— Vous savez bien fit lâchement le fiancé de Rolande, que maintenant rien ne peut plus séparer... nos fortunes.

— Je suis heureux que vous en soyez convaincu.

Et changeant aussitôt de ton :

— Où allez vous ?

— Chez Francine.

— Alors attendez-moi chez elle ; je vous y rejoindrai tout à l'heure.

. . . .

Et, lentement, pour tous les aventuriers attachés à ce mariage comme à une proie... vite — oh ? terriblement vite — pour la malheureuse enfant qui s'était condamnée elle-même, les quinze jours qui suivirent cette scène se passèrent sans autres incidents que ceux qu'on avait prévus par avance.

Le lendemain de l'audacieuse équipée de Trois-Pattes, transformé pour les besoins de la cause en agent de la sûreté, on avait signé le contrat de mariage de Rolande Castéras et de Ludovic de Queyrel...

Et puis, ç'avait été l'achat de la corbeille.

Modeste, — Rolande l'avait exigée très modeste, et le vicomte de l'Orme l'avait fort approuvée :

— Vous avez raison, ma petite amie, pas de flafla, pas de luxe tapageur...

... Attendez que Ludovic ait gagné un peu d'argent avant de vous lancer dans des dépenses...

Et, de cette façon, pour le moins cher possible, il s'était tiré, lui, de cette formalité indispensable...

Et puis, ç'avait été la recherche de pièces indispensables pour la célébration du mariage civil et religieux.

L'attente... Ah ! impatiente, celle-là... fiévreuse... de ce consentement officiel du commandant de Queyrel...

... De ce consentement qui n'arrivait pas, qui, seul à présent, retardait la célébration de la cérémonie...

Non... il était insupportable, ce vieux brave... il demandait des explications !...

Il avait fallu les lui donner... lui faire, encore une fois, comprendre combien tout cela était pressé... combien courait de dangers l'honneur de la jeune fille séduite... rendue mère par son fils...

Enfin... il avait compris...

Très mécontent... très affligé... très triste... il avait annoncé que la pièce officielle allait arriver.

Et seulement alors, Delorme et Ludovic avaient respiré tout à fait librement.

Pendant ce temps, d'ailleurs, le fiancé de Rolande faisait sa cour.

Chaque jour, il arrivait avec son bouquet obligé...

Son bouquet, dont la jeune fille le remerciait en répétant la phrase, obligée aussi :

— Ah ! les belles fleurs !...

— Je les voudrais plus belles encore pour qu'elles fussent dignes de vous...

— Vous me comblez...

— Si elles pouvaient vous dire comme je vous aime...

— Oui... elles sont magnifiques...

Et le bouquet du jour allait rejoindre sur quelque vase de la cheminée ou du piano le bouquet de la veille... celui de l'avant-veille aussi, dont les fleurs commençaient à se faner sur leurs tiges amollies...

Et puis recommençait cette causerie toujours gênée... toujours cérémonieuse... qui n'arrivait pas... qui n'arriverait jamais à la confiance et à l'intimité.

Cela se passait d'ailleurs le plus souvent dans la chambre de Manuèle...

Car la pauvre femme était toujours au lit.

Le médecin constatait, chaque jour, une profonde... une étrange anémie...

Il s'efforçait de la combattre par des toniques... par du fer... par tout ce qu'il s'imaginait...

Mais cet état de faiblesse et de fièvre lente et continue persistait en dépit de toutes ses ordonnances.

Dès que Manuèle essayait de se lever, la tête lui tournait... et il fallait bien vite la recoucher dans ce lit où, depuis plus d'un mois, elle était étendue.

Et ce que le docteur ne devinait pas... ce que la pauvre femme ne pouvait pas lui confier... ce qu'elle s'avouait à peine à elle-même, — c'est qu'à présent, l'approche du moment où serait à jamais décidé le sort de Rolande lui mettait au cœur une oppression d'anxiété... au cerveau une insomnie d'épouvante — dont elle mourait lentement... silencieusement... inexorablement.

Qu'avait elle donc vu ?...

Qu'avait-elle donc compris ?...

Ce n'est pas Rolande qui lui avait rien avoué.

La brave enfant était vaillante jusqu'à l'héroïsme.

Pas une plainte à sa mère... pas une confidence... pas un mot... pas un soupir qui pût faire naître cette question qu'elle ne voulait pas entendre adresser :

— « As-tu donc du regret ? »

C'est seulement lorsqu'elle était seule, dans sa petite chambre bien close qu'elle dégonflait son pauvre cœur...

Mais elle aussi changeait tellement... ses gaîtés étaient à présent si nerveuses... si soudaines... si bizarres...

Quand elle s'oubliait, — après un éclat de rire qui avait retenti comme un glas aux oreilles inquiètes de Manuèle, — elle redevenait tout à coup si sombre... si morne...

La mère prenait peur... Cette peur devenait de l'effroi...

Mais jamais... jamais... elle ne parvenait à causer de cela comme une mère cause avec sa fille...

A la moindre tentative, Rolande lui échappait...

(*A suivre*)

LA VIE LYONNAISE

GRAND-THÉATRE

TANNHAUSER

Au lendemain d'une représentation des *Huguenots* entendre *Tannhaüser*, quelle jouissance! Mais comme on trouve encore plus suranné et rococo l'opéra de Meyerbeer en le comparant au drame de Wagner!!

Quoique encore influencé par l'école italienne qui régna trop longtemps au théâtre, *Tannhaüser* marque un progrès immense dans l'évolution de l'art lyrique et le génie du maître qui devait enfanter la Tétralogie, Tristan et Parsifal s'y révèle déjà.

Pour interpréter cette musique, il faut des artistes vraiment dignes de ce nom, c'est-à-dire capables de comprendre et de traduire les sentiments des personnages, aussi peuvent seuls aborder le théâtre de Wagner, ceux qui sont doués d'un véritable tempérament et qui possèdent une érudition musicale complète.

M. Verdier et Mlle Janssen réalisent cet idéal et c'est une bonne fortune d'avoir conservé des artistes de cette valeur. J'ai déjà eu souvent l'occasion de leur adresser des éloges mérités, je n'ai qu'à les répéter. L'année dernière les représentations de *Tannhaüser* avaient été pour nos excellents pensionnaires l'occasion d'ovations qui n'ont pas été moindres hier.

En écoutant M. Verdier on oublie bien vite les défectuosités d'une voix inégale et mal timbrée dans le médium pour admirer le talent du chanteur et l'intelligence du tragédien.

Mlle Janssen, mieux partagée au point de vue vocal que son partenaire, a rendu avec son charme accoutumé le rôle d'Elisabeth.

Mlle Claessens fait valoir dans Vénus sa voix généreuse qu'elle prodigue sans tomber toutefois dans l'exagération.

Grâce à elle, le duo du premier acte a été mis en relief au lieu d'être sacrifié suivant l'usage.

A la fin de la dernière saison, M Dangès se fit entendre dans l'*Or du Rhin*, et je signalais les qualités de ce baryton qui a étudié à la bonne école et dont l'articulation est remarquable.

M. Dangès dans Wolfram a tenu ce qu'il promettait, et réunit toutes les conditions pour tenir plus qu'honorablement son emploi dans le répertoire wagnérien pour lequel il semble désigné.

M. Galinier m'a confirmé la bonne opinion que j'avais de lui. A mes côtés on lui reprochait de n'avoir pas le *creux*; petite chicane à mon avis, un chanteur ne doit pas se comparer à un tuyau d'orgue et si nous avons entendu des basses extra profondes, ce n'est pas une raison pour s'extasier devant ces phénomènes vocaux et vouloir que tous les titulaires de cet emploi rivalisent avec eux.

Inutile de vous dire que l'ouverture de *Tannhaüser* fut écoutée religieusement et que Flon la dirigea avec sa science et sa maestria accoutumées. L'orchestre arriverait presque à la perfection si l'on se décidait à des changements qui s'imposent pour certains pupitres. Dans ce cas, l'inamovibilité est à combattre.

A. F.

UNE BANDE DE VOLEURS

Sept Arrestations

Le 14 courant, un vol était commis au préjudice de M. Perrier, marchand des quatre saisons, rue de Marseille, à la Guillotière.

Des malfaiteurs ayant pénétré avec effraction dans le domicile de M. Perrier, s'étaient emparés d'une somme de 3.000 fr. enfermée dans un tiroir.

L'enquête ouverte à la suite de ce vol a permis de mettre en état d'arrestation une véritable bande de voleurs composée de sept individus, six hommes et une femme, reconnus pour être les auteurs et les complices du vol.

Les quatre premiers, Emile C..., 19 ans; Louis F..., 20 ans; René A..., 17 ans, et Jacques N..., 20 ans, ont été pincés dans notre ville dans un garni de la Guillotière. Leurs trois complices, nommés Jean C..., 20 ans; Pierre R..., 19 ans, et Marguerite M..., 18 ans, ont été arrêtés à Saint-Etienne par la police de cette ville.

Toute la bande a été écrouée.

On croit que ces individus sont les auteurs de nombreux vols commis le mois dernier dans le quartier de la Guillotière.

Aux Mines de Saint-Gobain

La situation. — Le referendum.

Aucun fait saillant ne s'est produit durant la journée d'hier mercredi. Deux réunions ont eu lieu à Sain-Bel, à 8 heures, salle Ballet; la deuxième à Saint-Pierre, salle Audrillat.

Aux obsèques d'un ouvrier de la mine, Régis Sylvestre, à Saint-Pierre, les grévistes ont conservé l'attitude calme qu'ils avaient prise hier pour celles de M. Reynaud.

La paie des ouvriers de l'intérieur a eu lieu ce jour. Un nombre assez restreint de grévistes ont été retirés le montant du salaire qui leur était dû.

A la commission de la grève, il a été décidé qu'un referendum serait soumis aux ouvriers vendredi 21 courant. Cette manière de voir a été adoptée par les grévistes aux réunions d'hier.

En conséquence, il importe que tous les ouvriers sans exception prennent part à ce vote, qui fixera l'opinion générale des ouvriers. A cet effet des bulletins portant la mention « pour » et celle « contre » seront remis aux mineurs.

Les ouvriers veulent de cette façon montrer qu'ils continuent à suivre la conduite légale et calme dont ils ne se sont point départis un seul instant.

Cinq-Mars.

DEUX NOYÉS

Givors, 19 octobre.

Ce matin, vers les sept heures, le nommé Piot Louis de Givors-Canal retirait des eaux du bassin, près de l'écluse, le cadavre d'un homme qui a été reconnu pour être celui du sieur Servoz Jean-Antoine, âgé de 32 ans, quai du Chateau, à Givors, manœuvre à la fonderie de Chasse.

Dans la soirée de lundi, il aurait, paraît-il, fêté la dive bouteille avec deux de ses camarades, ce qui autorise à supposer qu'il s'est noyé accidentellement. Il laisse une veuve et quatre enfants en bas âge dans la misère. En raison de cette situation précaire son corps a été transporté à l'hôpital.

Un de ses camarades, le nommé Valette qui était recherché pour être entendu comme témoin n'ayant pas reparu à son domicile ni à son atelier a fait supposer qu'il s'était peut-être noyé aussi, soit en voulant lui porter secours, ou en roulant les deux ensemble.

C'est alors que sous la surveillance d'un agent de police, après de sérieuses recherches faites par le nommé Gonnet Joseph, on retrouva vers les 3 h. 1/2, et à peu de distance de Servoz, le cadavre du nommé Valette, âgé de 48 ans, habitant Chasse et employé comme manœuvre à la fonderie. Il est veuf sans enfants. Son corps a été transporté chez son beau-frère à Givors-Canal.

Les constatations d'usage ont été faites par M. Pejols, commissaire de police et M. le docteur Laurençon.

CHRONIQUE

Les assises. — Les prochaines assises s'ouvriront le 21 novembre, sous la présidence de M. Pélagaud, conseiller, assisté de M. Chevalier-Joly, conseiller, et de M. Rongier, juge suppléant au tribunal civil.

Le départ de la classe. — Le ministre de la guerre a adressé aux autorités militaires une instruction relative à la mise en route du contingent de 1904.

Les jeunes soldats rejoindront individuellement et directement au jour fixé par leur ordre d'appel le corps ou fraction de corps auquel ils sont affectés, exception faite pour ceux affectés aux corps stationnés en Corse, en Algérie et en Tunisie.

Dans les gares importantes, afin d'éviter l'encombrement, les jeunes soldats devront se présenter une heure avant le départ du train. Les hommes paieront leur billet et seront remboursés à leur arrivée au corps. Les jeunes gens sans ressources devront se présenter à la sous-intendance la plus rapprochée de leur domicile où il leur sera délivré un bon de chemin de fer.

Récompenses aux actes de courage. — Aux termes d'un rapport présenté par le ministre de l'intérieur et approuvé par le président de la République, des lettres de félicitations mentionnées au *Journal officiel* d'aujourd'hui ont été décernées aux personnes ci-après désignées pour actes de courage :

M. Anselmoz (Jean-Marie), sous-brigadier des gardiens de la paix, à Lyon : 9 juin 1904, a été mordu en abattant un chien enragé.

M. Thomas (Jean-Marie), gardien de la paix à Lyon : 17 mai 1904, a abattu un chien enragé.

M. Dongay (Simon), ajusteur à Rive-de-Gier : 31 mai 1904, a porté secours à un enfant en danger de se noyer.

Nous recommandons tout particulièrement aux dames une visite aux **Grands Magasins A LA SCABIEUSE**, où elles trouveront un choix considérable et du meilleur goût en **Robes, Confections, Fourrures, Corsages, Peignoirs et Chapeaux**, pour les saisons d'automne et d'hiver. Organisation de premier ordre pour le costume tailleur et essayage fait par tailleur.

Cercle Molière. — Le Cercle Molière donnera sa cinquième soirée le samedi 29 octobre, à 8 heures et demie, salle Philharmonique.

Cette soirée, exclusivement consacrée à l'œuvre d'Alfred de Musset, nous permettra d'apprécier le grand poète sous les multiples faces de son talent dans la poésie lyrique, la chanson et la comédie, genres divers qu'il aborda avec un égal bonheur et dans lesquels il se classa d'emblée et sans effort parmi les Maîtres.

Pour tous renseignements ou demande d'invitation, s'adresser par lettre à M. Rondy, président du Cercle Molière, 5, rue Coustou.

Enseignement colonial. — Les cours de l'enseignement colonial organisés par la Chambre de commerce, au Palais du Commerce, se rouvriront le lundi 24 octobre.

Nous rappelons que ces cours comprennent en outre des autres branches de l'enseignement, des cours de langue chinoise et de langue arabe, particulièrement destinés aux jeunes gens qui auraient l'intention de se préparer aux diverses carrières commerciales ou administratives en Extrême-Orient, en Algérie, en Tunisie et au Maroc.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Chambre de commerce.

Exposition de Lyon. — Ce soir, à huit heures, aura lieu au Palais de Glace le banquet de clôture de l'Exposition. Il sera procédé à la distribution des récompenses.

DEMANDEZ partout la **GENTIANE FRANÇAISE**

Vices du Sang, maladies de la peau, dartres, boutons, démangeaisons, dépôts d'humeurs, goîtres, grosseurs, plaies, tumeurs, abcès, sont toujours guéris par le **Sirop de Bochet du Serpent**, 32, rue Lanterne, Lyon. Eviter les contrefaçons

FAITS DIVERS

Les faux-monnayeurs. — A la suite d'actives recherches, la police de la sûreté vient de mettre en état d'arrestation les nommés Laurent A..., âgé de 20 ans et Georges M..., âgé de 21 ans, qui se cachaient sous de faux noms dans notre ville.

Ces deux individus étaient recherchés par le parquet de Villefranche, sous l'inculpation de complicité d'émission de fausse-monnaie.

Les arrestations. — Les agents de la Sûreté ont procédé hier aux arrestations suivantes : Eug. T..., 24 ans, journalier, sans domicile fixe, recherché pour plusieurs vols de bijoux, effets et bicyclettes, commis à Villeurbanne, du 18 septembre au 15 octobre; Etienne M..., 25 ans et François D..., 26 ans, pour tentative de vol rue de Créqui; Pierre P..., 35 ans, chiffonnier, pour complicité de vol, grande rue de la Guillotière.

Les cambrioleurs. — La nuit dernière des malfaiteurs inconnus se sont introduits avec effraction dans les locaux de l'imprimerie Nicolas, 26, rue de la Part-Dieu.

L'enquête n'a pas encore permis d'établir ce que les voleurs ont emporté. Ils sont activement recherchés.

Sous un tramway. — Hier, dans l'après-midi, M. César Lazagno, âgé de 43 ans, cantonnier, demeurant 113, rue Paul-Bert, voulait traverser le quai Saint-Vincent, à la hauteur du n° 12, pour aller prendre ses outils, lorsque, voulant se garer d'un tramway, il se jeta devant un autre tramway de la ligne Vaise-place du Pont, qui venait en sens inverse.

Le watmann serra aussitôt les freins et l'on se précipita au secours du malheureux qui avait été violemment tamponné.

Il fut relevé, couvert de contusions et avec la jambe gauche fracturée.

M. Lazagno a été transporté à l'Hôtel-Dieu par la voiture d'ambulance.

Terrible chute d'un attelage. — Un grave accident est arrivé hier au clos Bissardon.

Une lourde voiture chargée de charbon, appartenant à M. Genet, entrepreneur de transports, à Vaise, montait la rue du Belvédère lorsque, tout à coup, le cheval fut entraîné par le poids du véhicule et l'attelage fut précipité d'une hauteur de sept mètres et tomba lourdement rue Bissardon.

Le cheval fut tué sur le coup et la charrette mise en pièces.

VILLEURBANNE — *Un groupement économique.* — Un groupe de citoyens de Villeurbanne ont décidé de former un groupe essentiellement économique, laissant aux membres de l'organisation la liberté complète sur sa conception politique.

Les citoyens désirant en faire partie peuvent dès ce jour envoyer leur adhésion au secrétaire du groupe, café Murigneux, cours Lafayette prolongé.

A la prochaine réunion les demandes seront examinées et les citoyens acceptés recevront une convocation.

— *Bicyclette volée.* — Hier soir, à 7 heures, M. Pinet, géomètre, entrait au café Cholet, 145, chemin des Pins et laissait sa bicyclette appuyée contre la devanture.

Un habile voleur enfourcha la machine et disparut bien vite.

La victime a porté plainte.

— *Escroquerie.* — Un nommé François V..., rue Pierre-Corneille, 159, qui avait escroqué au jeu de cartes dit le « National » une somme de 19 francs à un nommé Gabriel Bichat, rue des Charmettes, 106, a été, sur la plainte de ce dernier, écroué à la disposition de M. le commissaire de police de Villeurbanne.

— *Les Touristes.* — La commission de la fête s'est assurée le gracieux concours du Cercle choral de Villeurbanne, de l'Accord symphonique Lyonnais et de nombreux artistes dont nous reparlerons.

De tels éléments ne peuvent qu'assurer le succès de cette fête qui se terminera par un bal à grand orchestre et aura lieu le dimanche 30 courant à deux heures, au Palais de Glace mis gracieusement à la disposition de la société par le propriétaire.

Ce soir, réunion du conseil d'administration.

LA MULATIÈRE. — *G. R. O. E. S.* — Le concours de boules organisé par la Commission des Jeux et Fêtes a eu lieu dimanche dans les vastes jeux du restaurant des Platanes. Malgré la pluie qui est venue de temps en temps déranger les joueurs, cette petite fête à laquelle la majorité des sociétaires avait tenu à participer, a parfaitement réussi.

A 1 h. 1/2, on procède au tirage au sort des quadrettes, puis les joueurs se répartissent les jeux. Pendant toute la durée du concours qui est très animé, on assiste à une série de parties très intéressantes où bon nombre de camarades se révèlent joueurs habiles. A signaler particulièrement les camarades : Parel, Viguier, Durel, Valin, Royer, Gazel, etc...

A cinq heures et demie le concours prend fin et l'on distribue les prix. Sont proclamés champions : les camarades Viguier et Durel. Tir : 1er prix, Parel; 2e prix, Valin. Pointage : 1er prix, Gardet; 2e prix, Gazel.

On trinque une dernière fois, puis tout le monde se retire enchanté d'une aussi charmante fête.

NEUVILLE-SUR-SAONE. — *Réunion publique.* — Dimanche dernier, les comités du bloc nous conviaient à une grande réunion publique où le citoyen de Pressensé rendait compte de son mandat.

Comme il ne faut jamais négliger les petits profits et bien que la réunion fut publique, l'entrée était payante.

Suivant son invariable habitude, le citoyen de Pressensé promet beaucoup de choses :

1° La séparation des Eglises et de l'Etat.

2° L'impôt sur le revenu.

Et enfin en dernier lieu la loi tant attendue sur les retraites ouvrières.

Voilà donc ces pauvres retraites reléguées au troisième plan et repoussées de nouveau aux calendes grecques.

Citoyens, vous êtes pressés; mais pauvres et naïves dupes, M. de Pressensé n'est pas pressé, lui, bien qu'il en ait l'air. Les promesses et toujours des promesses sont le narcotique qui sert aux députés-charlatans à endormir les aspirations de la classe ouvrière.

En terminant, le député de la 10e circonscription engage les républicains à se grouper et à former des sociétés.

Républicains progressistes et libéraux, suivons ce conseil. Groupons-nous aussi, et au bloc des antilibertaires, opposons celui des vrais républicains démocrates, défenseurs de toutes les libertés.

COURRIER DES SPECTACLES

Nouveau-Théâtre. — C'est irrévocablement aujourd'hui les deux dernières des *Cinq Sous de Lavarède*, la première en matinée à 2 heures et l'autre le soir. Nous rappelons que la matinée est à demi tarif pour les enfants.

Demain vendredi première représentation de *Mademoiselle Aurore*, pièce de M. Maurice Champagne, grande nouveauté parisienne. La location est ouverte pour cette première à la salle des dépêches du *Progrès* et au Nouveau-Théâtre.

Casino-Kursaal. — Il est véritablement angoissant le travail présenté par Caroli dont l'épiderme est tel qu'il ferait un matelas de plusieurs grosses de rasoirs effilés. La sensibilité des spectateurs est à rude épreuve pendant la représentation de Caroli et c'est pour cela que la direction le fait paraître en fin de programme de façon à ne gêner personne. Avec Caroli, on applaudira les barristes comiques Michoël, les fins diseurs Gabrielle Lange et Poquelin, les Pim et Jim musicaux, les Raphael-Colombel, les cinq sœurs Romanos, et enfin le grand amuseur des foules qui est Darius M. Notons le succès toujours croissant de la famille Géni.

Concert de l'Horloge. — La première des représentations du comique populaire Ouvrard et de Mme Ouvrard, l'excellente divette, a été un vrai triomphe pour ces deux étoiles parisiennes rappelées frénétiquement; aussi, aujourd'hui et demain y aura-t-il foule pour acclamer Ouvrard et Mme Ouvrard dans leurs créations.

Les frères Hermance, dans un travail nouveau, se montrent acrobates extraordinaires.

Dernières de Mme Saint-Pair, la comique endiablée qui, depuis dix jours est frénétiquement applaudie.

La fine comédie satirique, *Son Excellence n'est pas de bois...* a retrouvé tout son succès.

Samedi 22, grande soirée de gala pour la première de *Mamzelle Nichette*! fantaisie-bouffe de MM. Telment, Celval et Tulmat, et nombreux débuts.

Le Cirque Bureau à Lyon. — Voici une nouvelle qui va réjouir tous les sportsmen, tous ceux qu'intéressent les jeux du cirque, tous ceux qui, il y a deux ans, rirent aux larmes des folles inventions de Popol et de ses clowns.

Les frères Bureau nous reviennent pour quelques semaines dans une installation somptueuse.

Le cirque de l'avenue de Saxe où ils vont présenter au public lyonnais une troupe incomparable a été en effet complètement transformé depuis la saison dernière; menuisiers, tapissiers et électriciens ont fait des merveilles.

Trois mille lampes électriques verseront des flots de lumière sur la piste où les plus célèbres attractions du moment viendront figurer; et les spectateurs n'auront à craindre ni le moindre coryza ni la fâcheuse bousculade de la sortie. En effet le nouvel appareil de chauffage créera une température de printemps, tandis que 23 portes de dégagement, la largeur des couloirs permettront à la salle, si bondée soit-elle, de se vider en une minute par les vastes baies des rues Moncey, Pierre-Corneille et de l'Avenue de Saxe.

TRIBUNE POLITIQUE

Parti National Antijuif. — Ce soir, à 8 h. 1/2, réunion hebdomadaire du groupe.

Ordre du jour : Congrès fédéral de janvier. Organisation du punch pour le départ de la classe. Présence urgente.

Groupe républicain nationaliste. — Un succès de plus à enregistrer par la section artistique, tel est le bilan de la soirée de dimanche. Un public nombreux, parmi lequel la présence des dames jetait une note fraîche et riante, était venu applaudir nos artistes.

C'est avec plaisir que nous retrouvons notre ami Vuillerme, toujours irrésistiblement comique, dans ses chansons militaires, et le camarade Romand, chanteur sentimental.

M. Berthier, que nous avions pu déjà apprécier dans un précédent concert se révèle incomparable diseur dans l'interprète de diverses œuvres de Villard et Kar-Lus.

Quant à M. Jacmin c'est avec un profond sens musical qu'il chante l'*Oasis*, œuvre à lui dédiée par M. Morat, l'éminent compositeur.

Nous ne doutons pas que les œuvres de M. Morat empreinte d'un si pur sens artistique ne trouvent le meilleur accueil dans tous les concerts lyonnais.

Nous avons eu le plaisir d'entendre M. Manin dans quelques-unes de ses œuvres.

Nos amis Vuillerme et Meillan se sont montrés excellents comédiens dans le *Mariage du Téléphone*.

Après la distribution des prix aux vainqueurs du concours de boules, une surprise nous était réservée par MM. Guy et J. Roth qui interprétèrent avec art une délicieuse saynète de M. Léon Borde, rédacteur au *Rappel Républicain*, *Boyau faut réparer l'honneur*, est empreint de cette psychologie profonde et souriante si particulière à notre ami.

C'est au milieu des applaudissements nourris que s'est terminée cette soirée de famille dont le souvenir restera longtemps dans la mémoire de tous les amis du G. R. N.

Courrier des Sports

COURSES DE VILLEURBANNE

9e journée, dimanche 23 octobre

Les engagements pour cette journée ont eu lieu mardi et réunissent les meilleures écuries de la région.

Prix du Gouvernement (trot monté), 13 engagements. — Prix du Conseil Général (trot amateurs), 3 engagements. — Prix de Longchamp (plat), 10 engagements. — Prix Saint-Ouen (haies), 10 engagements. — Military, 2e série, 20 engagements. — Military, 3e série, 6 engagements.

AMICAL CYCLE VAISOIS

L'A. C. V. informe ses membres que le championnat pédestre qui n'a pu avoir lieu dimanche, par suite du mauvais temps, se courra dimanche 23 courant.

LE TOUR DE LYON PÉDESTRE

Reportée à différentes reprises, cette épreuve organisée par notre confrère l'*Education physique*, aura lieu dimanche 6 novembre et sera ouverte à deux catégories : U. S. F. S. A. et indépendants.

Les inscriptions, fixées à 0,50, sont reçues au café de la Bourse, 3, place de la Bourse, et au *Lyon Sport*.

Bien indiquer le numéro de la licence, U. S. F. S. A. et U. V. F.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Concours national de tir. — Dimanche 30 courant à 2 heures, distribution des prix aux lauréats du concours de l'Exposition, grande fête suivie de bal au Palais de Glace, organisée par les Touristes de Villeurbanne, société qui a remporté un si brillant succès au concours international de Lyon, et à qui la direction de ce tournoi avait été confiée, mission dont sa commission technique s'est acquittée à la satisfaction de tous les tireurs.

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES

Londres, 19 octobre.

Consolidés.....	88	9/16	Rio-Tinto.......	58	3/8
Italien..........	103	1/2	De Beers.......	18	5/16
Extérieure.....	86	1/2	Goldefields.....	6	23/32
Turc Unifié....	84	3/4	East Rand.....	8	13/32
Banque Ottam.	13	1/2	Chartered......	1	3/32
Suez...........	175	1/2	Calme.		

UNE PROTESTATION

Paris, 19 octobre. — M. Carpot, député du Sénégal, a écrit à M. Delcassé pour protester contre le projet de décret créant pour l'Afrique occidentale un budget spécial qui porte, dit M. Carpot, un coup si funeste aux franchises que l'Empire nous avait accordées, se montrant en la circonstance plus libéral que le gouvernement actuel.

ASSASSINAT D'UN AVOUÉ

Péronne, 19 octobre. — Aujourd'hui, à 11 heures 3/4 du matin, M. Topart, avoué, premier adjoint au maire de Péronne, a été assassiné par le nommé Lolet-Théophile Benoni, 72 ans, ancien boulanger à Ham (Somme).

L'assassin a été arrêté et d'après les premiers renseignements recueillis, on croit à une vengeance provoquée par un procès perdu.

LES AFFAIRES DE CLUSES

Annecy, 19 octobre. — Les six ouvriers de Cluses renvoyés devant les assises pour crime de pillage, ont été interrogés par le président du tribunal civil, par délégation du président de la cour d'assises. Cet interrogatoire est le dernier acte avant leur comparution; ils ont tous déclaré maintenir leurs précédentes explications et qu'ils avaient fait choix pour leur défense de MM. Briand, député de la Loire; David, député de la Haute-Savoie, et Jacquier, avocat à Thonon.

NOUVEAU MINISTÈRE PORTUGAIS

Lisbonne, 19 octobre. — Le nouveau ministère progressiste est ainsi constitué : Présidence, M. Luciano Castro, sans portefeuille; Intérieur, M. Pereira Miranda; Finances, M. Espregueira; Affaires étrangères, M. Villaca; Justice, M. Alpoim; Marine, M. Morera junior; Guerre, M. Sébastia Tales; Travaux, M. Edouardo Cœlho.

Durant la maladie du président du conseil, le ministre de l'intérieur fera l'intérim.

Autour du Parlement

LA GAUCHE RADICALE

Paris, 19 octobre. — La gauche radicale, réunie sous la présidence de M. Sarrien, après une longue discussion a voté un ordre du jour ainsi conçu :

« La gauche radicale qui a inscrit dans son programme la séparation des Eglises et de l'Etat, estimant qu'une question de cette gravité ne peut être utilement discutée que sur un projet présenté par le gouvernement, est unanime à lui demander de déposer un projet et d'en hâter la discussion devant la Chambre, donne mandat à ses délégués de s'entendre à ce sujet avec les autres groupes de la majorité ».

LES PROJETS DE M. COMBES

Paris, 19 octobre. — Au cours de son entrevue avec M. Sarrien, M. Combes a déclaré que si la discussion du projet d'impôt sur le revenu se prolongeait trop longtemps, il proposerait deux séances par jour afin d'entreprendre également le budget.

A propos du projet Briand, M. Combes a déclaré entendre y apporter quelques modifications, notamment concernant les pensions et les édifices consacrés aux cultes. Dans sa pensée, les pensions allouées aux ecclésiastiques devraient être proportionnelles à l'âge de ces ecclésiastiques; des crédits seraient maintenus aux communes pauvres pour la réparation des édifices du culte, mais la période transitoire prévue pour l'application de la loi serait réduite.

Les modifications du gouvernement constitueraient donc en quelque sorte une aggravation du texte de M. Briand.

UN INCIDENT CUIGNET

Paris, 19 octobre. — On assure que MM. Vazeilles et Lasies ont l'intention de soulever incessamment à la tribune de la Chambre un nouvel incident au sujet du commandant Cuignet. Le commandant, dit-on, aurait écrit au général André pour lui demander dans l'intérêt de ses enfants et de sa famille communication des conclusions des médecins à l'examen desquels il a été soumis. Le ministre de la guerre n'aurait pas répondu au commandant, mais lui aurait infligé 15 jours d'arrêt.

Le *Courrier du Soir* qui donne la même information ajoute qu'étant donnée la campagne violente, menée par quelques amis de M. Combes contre le ministre de la guerre, il ne serait pas surprenant que le général André fît à la tribune des révélations qui gêneraient fortement deux de ses collègues.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Paris, 19 octobre. — Le *Courrier du Soir* dit d'autre part que lundi, au cas où l'indisposition de M. Rouvier persisterait, M. Combes demandera à la Chambre d'aborder le budget et d'attendre pour entamer la discussion de l'impôt sur le revenu, que M. Rouvier puisse y prendre part, ce qui, dans la pensée de M. Combes, équivaudrait au renvoi de la question *sine die*.

LES GRÈVES DE MARSEILLE

UN VOTE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Marseille, 19 octobre. — Le conseil général des Bouches-du-Rhône a voté dans la séance de cet après-midi l'ordre du jour suivant relatif au monopole de la Compagnie des docks :

Le conseil général émet le vœu :

1. Que la loi du 22 avril 1791 soit vigoureusement respectée.
2. Que les docks ne puissent en aucun cas et sous aucun prétexte empêcher l'embauche des dockers dans un domaine public dont ils n'ont que la concession.
3. Que tous les engins destinés à la manipulation des marchandises soient mis à la disposition des commerçants.
4. Que la majoration du droit de 7 0/0 soit abolie.
5. Que la liberté du travail sur les quais libres devienne une réalité.
6. Que le préfet fasse rigoureusement exécuter toutes les clauses du cahier des charges des docks.

LES GRÈVES ET L'ALGÉRIE

Alger, 19 octobre. — La commission de dix membres nommée par le conseil général à Alger, pour étudier les moyens propres à remédier aux maux que les grèves répétées font subir à l'Algérie, a déposé aujourd'hui son rapport. Ce rapport conclut à l'adoption du vœu suivant :

1° que pendant la durée des grèves, tous les produits algériens qui emprunteront la voie du transit en pays et à l'étranger soient admis en franchise en France.

2° Que le Parlement soit saisi d'urgence d'un projet de loi concédant au gouvernement de la République le droit de réquisition sur les navires français pour assurer et maintenir en temps de grève les communications complètes entre la France et l'Algérie.

Ce vœu a été adopté à l'unanimité.

LA Guerre Russo-Japonaise

LA BATAILLE DU 18

Paris, 19 octobre. — La légation du Japon à Paris communique le rapport d'Oyama du 18 courant.

Du côté de l'armée de droite, les forces ennemies semblent décroître graduellement, seuls de faibles détachements continuent la lutte, l'ennemi battu à Pensihou se retire vers le nord-est. Contre notre armée du centre, l'ennemi a tenté la nuit dernière plusieurs attaques, mais toutes ont été repoussées. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'un échange intermittent de canonnades; le front de l'armée gauche ennemie nous envoie de temps en temps un feu indirect.

UN SUCCÈS RUSSE

Londres, 19 octobre. — Un correspondant avec l'armée russe du centre télégraphie de Moukden, 18 octobre :

« Le 17 au matin, le centre russe occupait une position à 12 milles au sud de Moukden, sur la route carrossable, tandis que l'aile gauche s'était repliée au nord-est; un peu avant midi, les batteries japonaises ayant repéré la route principale et le village ouvrirent le feu avec des obus à mitraille sans cependant causer de grands dégâts.

« Vers le soir le combat subit un nouveau temps d'arrêt, mais dans le courant de la nuit le centre russe fit deux nouvelles attaques d'infanterie et de cavalerie combinées et réussit à occuper de nouvelles positions à environ un demi mille plus en avant; ces attaques eurent lieu sous une pluie diluvienne.

« Les Russes se trouvaient alors en possession d'un petit secteur qu'ils avaient dû évacuer la semaine dernière.

« Aujourd'hui le duel d'artillerie se poursuit; les Japonais se contentent apparemment de contenir les lignes russes devant le Cha-Ho ».

ARMÉE D'OKU

Fusan, 19 octobre. — Les cartes russes trouvées par les Japonais montrent que les Russes avaient parfaitement organisé leur retraite, fixant les points où la résistance devait être faite pendant la poursuite.

Ce fait explique la lenteur de la marche des Japonais et leur impuissance à barrer la retraite qui a été conduite avec une très grande habileté; en outre le terrain était coupé de ravins et de fondrières faisant obstacle à la marche en avant.

A PORT-ARTHUR. — UN RÉCIT

Bruxelles, 19 octobre. — Un correspondant du *Petit Bleu* télégraphie d'Alexandrie (Egypte) que l'ingénieur civil russe M. Michaeloff, échappé de Port-Arthur le 13 août, est actuellement en route pour Saint-Pétersbourg.

M. Michaeloff déclare qu'en dépit d'une surveillance incessante, de très nombreux espions japonais pénètrent dans Port-Arthur; il ne se passe pas de jour qu'on ne doive en fusiller plusieurs; beaucoup arrivent par voie de terre, d'autres déguisés en chinois arrivent dans des jonques, apportant des vivres qui viennent en droite ligne de transports japonais, chargés de ravitailler l'escadre de l'amiral Togo.

M. Michaeloff, confirme que Mme Stoessel, femme du général en chef et directrice des ambulances, a été blessée; elle a été atteinte le 3 août à l'épaule par un éclat d'obus en soignant un blessé sur les remparts.

On la crut morte et ce bruit a causé une vive douleur et presque de l'effroi, Mme Stoessel dont la conduite est sublime, étant considérée par la garnison comme une sorte de talisman assurant le salut de la place. A moitié guérie, Mme Stoessel a quitté l'hôpital et le 8, a fait le tour des forts pour rassurer la garnison, des soldats s'agenouillaient devant elle, et baisaient le bas de sa robe

L'ESCADRE DE LA BALTIQUE

Grenaa, 19 octobre. — Les premiers vaisseaux de l'escadre russe de la Baltique ont passé à 4 heures et demie de l'après-midi, en vue du port, dans la direction du nord.

BRUITS DE VICTOIRE RUSSE

Saint-Pétersbourg, 19 octobre. — Un télégramme privé de Moukden annonce la défaite écrasante de deux divisions japonaises On ne peut obtenir ce soir à ce sujet aucune nouvelle officielle.

On estime dans les cercles militaires que les derniers succès des Russes écartent toute possibilité de désastre pour l'armée russe. On attend avec anxiété des nouvelles de l'aile gauche de l'armée russe.

Saint-Pétersbourg, 19 octobre. — On n'a encore absolument aucune confirmation officielle du bruit sensationnel qui circule depuis plusieurs heures en ville d'après un télégramme privé, que l'armée russe aurait infligé une grande défaite aux Japonais et leur aurait fait 14.000 prisonniers.

Ce bruit est du reste très sceptiquement accueilli par la grande majorité du public pétersbourgeois.

JOURNAUX DU MATIN

Le Gaulois. — M. Desmoulins. A propos du commandant Cuignet :

La victime ne peut pas porter plainte contre le chef de l'armée; elle doit se résigner à subir la flétrissure morale qui lui est si cruellement infligée, mais les collègues de son persécuteur ont le devoir de ne pas prolonger outre mesure le supplice qu'endure en ce moment le commandant Cuignet; il faut que la lumière se fasse pour tous, comme elle est depuis longtemps faite pour nous.

(*Fin des dépêches de nuit.*)

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND-THEATRE. — Ce soir à 8 heures, *Guillaume Tell*, opéra en 5 actes. Musique de Rossini.

THÉATRE DES CÉLESTINS. — Ce soir, à 8 heures 1/2, *Oiseaux de passage*, comédie en quatre actes de MM. Maurice Donnay et Lucien Descaves.

NOUVEAU-THEATRE. — Aujourd'hui en matinée à 2 h., (prix réduit pour les enfants) et le soir à 8 heures, dernières des *Cinq Sous de Lavarède*. Demain, première de *Mademoiselle Aurore*.

CASINO-KURSAAL. — Etonnant, original, extraordinaire, telles sont les définitions du numéro de Caroli qui véritablement peut se qualifier du titre de phénomène unique. Le programme actuel du Casino défie toute concurrence.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Lyon, 19 octobre, 4 h. soir.

Le baromètre est très élevé sur l'ouest du continent, et il surpasse 770 m/m sur la France, les Iles Britanniques et une partie de l'Allemagne (maximum 775 m/m à Dunkerque).

Aujourd'hui la température a varié, entre 10° et 14° au mont Verdun, 13° et 15° à Saint-Genis, 14° et 17° au Parc.

Le temps semble devoir être doux avec ciel nuageux.

COURS DU HAVRE

Le Havre, 19 octobre.

Clôt.	Préc.	OUVERTURE			Clôture	
Cour.	Déc.		Courant	Déc	Cour.	Déc.
63 87	63 50	Cotons.....	64 50	64 25	64 75	64 50
		Tendance soutenue				
148 ..	149 ..	Laines.....	148 ..	149 ..	147 50	148 50
		Tendance soutenue				
44 ..	44 25	Cafés.......	44 75	45 ..	45 ..	45 25
		Tendance soutenue				

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur le curé de la paroisse de Saint-Bonaventure, Messieurs les vicaires, Messieurs les fabriciens, Messieurs les professeurs de l'Ecole cléricale, ont l'honneur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur l'abbé Jean-Baptiste MECHIN

CHANOINE HONORAIRE DE LA PRIMATIALE
ANCIEN CURÉ DE SAINT-BONAVENTURE

Décédé le 17 octobre, dans sa 81e année, muni des Sacrements de l'Eglise

et les prient de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles, qui auront lieu le vendredi 21 courant, à 8 heures 3/4.

Le convoi partira de l'église Saint-Bonaventure, où le corps est déposé, pour se rendre au cimetière de Loyasse par le funiculaire Saint-Paul.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

LA PEAU, L'ESTOMAC

A la suite de mon article sur « les Maladies de la Peau », je crois utile de signaler aux lecteurs les cas suivants :

Saint-Servan le 16 Mai 1904.

Monsieur,

Je viens de vous adresser un télégramme vous priant de m'envoyer immédiatement un flacon de votre excellent Ferment de Raisin. Vous avez eu l'amabilité de m'en adresser trois,

Voici les résultats que j'ai obtenus :

1er cas — Un jeune homme de 19 ans, atteint d'acné de la face, rebelle à tous les traitements. L'oxyde de zinc, les lotions souffrées, les lavages à l'éther, une hygiène alimentaire extrêmement sévère, rien ne m'avait réussi. Sous l'influence de votre Ferment, les lésions ont diminué de moitié. Le malade continue le traitement et je crois que le résultat sera excellent.

2e cas — Une malade de 63 ans, souffrant de dyspepsie *flatulante depuis plus de vingt ans, ne pouvait plus rien digérer. Le lait lui-même ne passait plus. Au bout de trois semaines de ferment, l'estomac allait déjà beaucoup mieux : le lait était conservé et digéré.*

3e cas. — Un malade porteur d'un eczéma *rebelle à tous les traitements a vu une amélioration considérable se produire sous l'influence de votre ferment.*

4e cas. — Un de mes clients souffrant d'une éruption de furoncles *sur tout le cou s'est trouvé radicalement guéri en 3 semaines de ferment.*

Veuillez agréer, etc.

Docteur Charles MAIGNE.

Arras, le 2 mars 1903.

Cher Monsieur Danten,

Je suis confus de tarder aussi longtemps à vous remercier de l'envoi que vous m'avez fait de ferment pur de raisins.

Je le goûte avec plaisir chaque jour, lorsque je puis rentrer vers 5 heures du soir. Je suis persuadé que M. Jacquemin, en acclimatant ces levures à la vie physiologiques par voie stomacale, a trouvé un puissant moyen de modifier le milieu chimique de l'intestin, *où la microbie est si intense et si varié.*

Je suis fatigué d'essayer la levure de bière chez mes malades, et toujours sans grand succès.

Je n'emploierai plus désormais que le ferment pur de raisins.

Je vous serai également très obligé de transmettre *à M. C. Jacquemin toutes mes félicitations pour ses nouvelles recherches, que je considère médicalement parlant comme un grand succès.*

Veuillez recevoir l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Dr BÉHAGUE.

Les deux observations de mes éminents confrères n'ont pas besoin d'être commentées; les faits sont là probants, et témoignent hautement de l'efficacité réelle du Ferment Jacquemin dans les divers cas de *maladies de peau et vices du sang, d'affections stomacales* **ou** *intestinales.* **Aux malades de tirer parti de nos données et de se guérir par l'usage d'un produit** *réellement scientifique.*

Dr MONTIGNY.

AUX MALADES. — En aucun cas le raisin, même pris par quantités considérables ne saurait remplacer la cure par le Ferment Jacquemin. Nous rappelons aux malades que le Ferment des raisins réunit sous un très petit volume toute la partie active du fruit et qu'il faudrait absorber plus de Quatre Kilos de raisins frais pour obtenir les effets produits par un verre à liqueur de Ferment de raisins Jacquemin.

Pour tous renseignements, écrire à M. Jacquemin, Institut de Recherches scientifiques, à Malzéville, près Nancy (Meurthe-et-Moselle), qui, sur demande, enverra gracieusement une brochure contenant la communication à l'Académie de Médecine et de nombreuses observations sur des cas particuliers. Dans un but de vulgarisation humanitaire, l'Institut Jacquemin enverra le Ferment de Raisins franco de port et d'emballage.

FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI

PREMIER ARRONDISSEMENT. — Epouse Villegar née Julie Bonfils, ourleuse de foulards, 43 ans, 18, rue Terraille, 8 h. — Charles Lançon, rentier, 79 ans, 2, rue Duroc, 8 h. — Marie Cadaff, modiste, 65 ans, 14, impasse des Chartreux, 10 h. — Vve Ray, née Françoise-Etiennette Brocard, ourdisseuse, 60 ans, 7, rue Imbert-Colomès, 1 h. — Eugénie Mortbontemps, 9 mois, 7, rue Imbert-Colomès, 3 h.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT. — Marie-Julie Juhens, 3 mois, Charité, 1 h. — François Gumet, journalier, 49 ans, Hôtel-Dieu, 3 h. — Marie Paraphe, 8 mois, Charité, 8 h. — Jeanne Vaillemin, 4 mois, Charité, 10 h. — Jean Lagnier, 10 mois, Charité, 1 h.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT. — Marc-Antoine Anatole Berthelot, 3 ans 1/2, 293, rue Vendôme, 10 h. — François Picard, ecclésiastique, 58 ans, 7, rue Parmentier, 1 h. — Vve Fressinet, née Marie Constance Eyraud, couturière, 54 ans, 7, rue Parmentier, 1 h. — Adèle Perrot, épouse Bedot, cuisinière, 35 ans, 229, grande rue de la Guillotière, 10 h. — Jeanne Cortada, épouse Durantier, s. p., 43 ans, 50, cours Henri, 3 h.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT. — Bernard Donat, tisseur, 67 ans, 9, rue d'Austerlitz, 3 h.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT. — Néant.

SIXIÈME ARRONDISSEMENT. — Jean-Victor Perret, facteur des postes, 82 ans, 98, rue Tronchet, 3 h. — Antoine-Marius Zacharie, 6 mois, 107, r. Vendôme, 3 h.

COURS DE LYON

Du 19 octobre 1904

CLOTURE A TERME

3 0/0	97 925	Banque Ottomane	590 ..
Extérieure	86 95	Nord-Espagne	187 50
Italien	... ..	Saragosse	291 ..
Turc unifié	86 075	Rio-Tinto	1468 ..
Crédit Lyonnais	... ..	Briansk	395 ..
Métropolitain	592 ..	Thomson-Houst.	748 ..

CLOTURE AU COMPTANT

ACTIONS		OBLIGATIONS	
Gaz de Lyon	725 ..	Lyon fusion anc.	452 50
Aciér. de Firminy	2700 ..	— nouv	451 ..
Aciér. de la Marine	1405 .	Rhône-Loire 4 %	644 ..
Aciér. St-Etienne	1630 ..	Andalous 1re	275 ..
Forges d'Alais	... .	Autriche-Hong. 1re	... ..
Bouhey	37 ..	— nouv. 4 %	513 ..
Comm.-Fourch	... ..	Lombardes anc.	328 50
Constr. françaises	... ..	— nouv.	324 50
— russes	225 ..	— — 4 %	... ..
Creusot	... ..	Nord-Espagne 1re	347 ..
Franche-Comté	316 ..	— 2e	339 50
Franco-Russes	484 ..	— 5e	339 ..
Horme	140 ..	Asturies 1re	... ..
Part Kama	... ..	Saragosse 1re	386 50
Petite Kama	91 ..	— 3e	... ..
Blanzy	1285 ..	Ville de Lyon	403 50
Bérestow	... ..	Ville de Paris 71	... ..
Loire	277 ..	— 98	... ..
Montrambert	858 ..	Communales 79	478 ..
Rive-de-Gier	29 75	Foncières 79	510 50
Saint-Etienne	425 ..	Communales 80	501 ..
Trifail	336 ..	Foncières 85	476 ..
Cie gén. de Navig.	... ..	Communales 91	... ..
Banque privée	445 .	Foncières 95	486 ..
Tramw. d'Angers	294 ..	Communales 99	473 75
— de Limoges	... ..	Tramw. Lyon 4 %	303 ..
— de Lyon	... ..	— 3 1/2	286 ..
— Ouest-Elect.	... ..	Blanzy	... ..
— Oran	... ..	Loire nouv.	... ..
Deux-Passages	... ..	Gaz de Lyon	290 ..
Grand-Bazar	... ..	Eaux, éclairage	506 ..
Cordeliers	155 ..	Jonage 4 %	496 ..
Bergougnan	1290 ..	Tresses et Lacets	486 ..
Dynamite russe	98 ..	Russie mérid.	330 ..
Phonographes	195 ..	Rykovski	... ..
Plaques Lumière	512 ..	Trifail	540 ..
Anc. Etabl. Rivat	480 ..	Barcelone Dir.	263 50
Soie Chardonnet	2185 ..	Cacérès	426 ..
Soie Artificielle	... ..	Ségovie	327 ..

COURS DE PARIS

Du 19 Octobre 1904

Préc. clôt.	TERME	Prem cours	Dern. cours
97 90	3 % français	97 97	97 90
103 95	Italien 5 %	103 95	... ..
86 87	Espagne 4 % Extérieure	86 90	87 05
63 72	Portugais nouveau	63 95	63 95
75 80	Russe 3 % 1891	76 25	76 15
85 95	Turc unifié	86 15	86 25
.. ..	Turc 4 %		
84 75	Argentin Reacision	84 85	84 90
78 70	Brésil 4 %	79 25	79 25
78 40	Serbe 4 %	78 50	79 ..
	Banque de France	.... ..	.... ..
734 ..	Crédit Foncier	730 ..	733 ..
... ..	Comptoir Nation. d'Escompte	... ..	... ..
1139 ..	Crédit Lyonnais	1138 ..	1140 ..
1255 ..	Banque de Paris	1255 ..	1252 ..
589 ..	Banque Ottomane	592 ..	595 ..
... ..	Banque Autrichienne	... ..	... ..
1367 ..	Paris Lyon	1368 ..	1370 ..
... ..	Autrichiens	... ..	... ..
.. ..	Lombards	... ..	... ..
290 ..	Saragosse	291 ..	291 ..
186 ..	Nord-Espagne	186 ..	187 ..
745 ..	Thomson-Houston	748 ..	759 ..
... ..	Forces Motrices du Rhône	479 ..	... .
592 ..	Métropolitain	592 ..	592 ..
... ..	Dynamite Cie	589 ..	586 ..
393 .	Briansk	395 ..	404 ..
1595 ..	Sosnowice	1609 ..	1625 ..
4423 ..	Suez	4429 ..	4430 ..
1468 ..	Rio-Tinto	1472 ..	1465 ..
88 1/4	Consolidés à Londres	88 1/2	88 1/2

APRÈS BOURSE

3 0/0	97 90	De Beers	465 ..	Goldfields	170 50
Tharsis	125 50	Chartered	38 ..	East Rand	211 50

CHANGES SUR PARIS

Londres L.	25 30 ...	Bruxelles	100 21 ./.
Madrid P.	37	Rome L.	99 98 ./.
Barcelone P.	37	St-Pétersb. R.	37 52 ./.
Lisbonne R.	645	New-York D.	516 .. 1/8
Vienne Fl.	95 27 ...	Amsterd. Fl.	.. .. ./.
Berlin Rm.	80 05 ...	Constant. Lt.	88 35 ./.
Hongkong	2 30 ...	Singapore	
Shanghaï	3 20 ...	Bombay	.. ../..
Japon	2 54 ...	Calcutta	.. ../..

MINES D'OR

Paris, 19 octobre

De Beers ordin.	465 ..	Ferreira	529 ..
French Rand	71 50	East Rand	211 50
Robinson Gold	247 50	Kleinfontein	63 ..
Robinson Rand	47 ..	Geldenh. Estate	137 50
Chartered	37 75	Transwaal	91 75
Consol. Goldfields	170 ..	Mozambique	32 50
Langlaag. Estate	97 50	Durban	.. ..
Randfont. Estate	81 25	Lancaster	53 ..
Sheba	.. ..	Rand Mines	269 ..
Simmer	46 50	Huanchaca	100 90

BULLETIN FINANCIER

LYON

Lyon, 19 octobre.

La fermeté a dominé sur l'ensemble, mais, à part le *Rio-Tinto*, les affaires ont été calmes, au parquet.

Aux Mines, il y avait quelques ventes, Londres ayant légèrement fléchi.

La séance a donc présenté peu d'intérêt, à terme, au comptant, il y avait de l'animation ; l'*Horme* et les *Plaques Lumière* ont été constamment offertes.

On a coté :

3 0/0 97,925, *Extérieure* 86,95, 86,90, 86,925, 86,90, 86,95. *Turc unifié* 86,10, 86,025, 86,075. *Thomson* 743, 748.

Banque ottomane 589.50, 590.

Chemins espagnols soutenus. — Le change cotait *37.30*.

Rio-Tinto 1471, 1470, 1471, 1469, 1470, 1469, 1468 dernier. La parité sortait à Londres à 1.470 et l'Amalgamated fermait à 65 dollars. Le métal clôturait à Londres, à liv. st. *60, 8, 3*, à New-York, à *13.25*

Briansk 395, 396. On continue à prédire la grande hausse des valeurs industrielles russes, en raison des grosses commandes que donnera le gouvernement russe. Le mouvement nous paraît bien prématuré.

Sur le *Rio-Tinto*, toutes les primes vendues à Londres fin *novembre* sont débordées et peuvent produire une hausse violente. Il faudra en profiter pour vendre du *Rio-Tinto*, nous en reparlerons.

Comptant. — *Actions.* — Foncière 335, Omnium 109, Bons Panama 106,50, Laënder 491, Florence 1300, Châtillon 1322, Cuivre 150, Parts Horme 75, Rochet 2240, Ban Laferge 205, Besançon 60, Dauphiné 99, Dijon 60, Bron 72-75, Valence 60, Georges 400, Rinck 503, Boyer 84, Capital Lumière 560, Produits Alais 670, Américaine 256, Parts Givet 105, Simon Ullmo 271.

Obligations. — Koursk 584, Dijon 425, Valence 4 0/0 340, Marine 502, Cuivre 390, Bérestow 496, Foncière 433, Navigation 505, Rosario 482, Coronoda 136, Urikany 1re 263, 2e 512,50, Ouest Espagne 47,75.

En banque. — *Mines lourdes.* — De Beers 465,50, meilleure sur rachats. East Rand 210, Goldfields 168,50, 167,50, Rand Mines 268, May 101,50, Transvaal 92, Goerz 70,25.

Actions. — Borax 605, 612, préf. 267, Krieger 112, Romanche 299.50, Brevets 190, Noguier 185, Bar 165, Brasseries Loire 393, Eden 146, Ferrand 86, Négociants 100, Porchère 19, Syndicat lyonnais 1.199, Alimentation 94, Richard 168, Textiles 175, Anasaha 85.95.

Obligations. — Romanche 475, Bons 1889, 6.50, Porto Rico 124.50, Jourievka 445, Vienne 427,

TREBLA.

NOTA : Le chroniqueur Trebla répond à toutes demandes de renseignements. Joindre un timbre de 0.15 pour la réponse.

Paris, 19 octobre.

Les dispositions sont bonnes au début aussi bien au parquet qu'en coulisse. Les fonds ottomans sont en reprise et les mines d'or sont légèrement mieux. Fermeté des fonds russes sur la nouvelle phase de revanche.

Dans le courant de l'après-midi il se produit un très léger tassement des cours : la rente est moins ferme à cause d'une vente qui s'est produite au comptant. Clôture ferme sur les fonds d'Etat ; par contre légère réaction du Rio Tinto sur la faiblesse du cuivre métal. Fermeté de la Briansk.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Annonces de dividendes

Un acompte de 20 fr. par action et 64 fr. par part de fondateur sur le dividende de 1904, de la Société de l'Hôtel Régina, sera mis en paiement le 1er novembre prochain.

La Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée, mettra en paiement à dater du 1er novembre prochain, un acompte de 10 francs par action (coupon n° 43) sur le dividende de l'exercice en cours.

Il sera réparti aux actionnaires de la Société des Mines de Carmaux, à partir du 3 novembre prochain, un acompte de 15 fr. par action sur le dividende de 1904.

Le dividende pour l'exercice 1903-1904 de la Société industrielle des téléphones sera de 15 fr. contre 12 fr. précédemment répartis.

Thé de Lamar Company, Limited

Dividende intérimaire (n° 7) de deux shillings par action payable le 28 octobre courant.

Chemins de fer du nord de l'Espagne

Recettes du 23 au 29 septembre 1904	2.519.239 64
Recettes du 23 au 29 septembre 1903	2.645.501 60
Diminution en 1904	126.261 98
Recettes à partir du 1er janvier 1904	81.660.084 03
Recettes à partir du 1er janvier 1903	81.085.798 53
Augmentation en 1904.	574.285 50

Compagnie des Chemins de fer de Porto-Rico

Résultats de la trente-cinquième semaine d'exploitation de l'exercice en cours :

Recettes :

Du 4 au 11 septemb. 1904	25.925 10
Du 4 au 11 septemb. 1903	19.014 95
Augmentation en 1904	6.910 15
Du 1er janvier au 11 sept. 1904.	1.562.257 65
Recettes de la période correspondante de l'exercice 1903	1.010.430 »
Augmentation en 1904	551.827 65

Il ne sera tenu aucun compte des changements d'adresse, sans l'envoi de la bande accompagnée de 50 centimes pour frais.

Le Gérant : CLAUDIUS LAMURE.

Imp A. GENESTE, 71, rue Molière, Lyon

ECOLE CENTRALE LYONNAISE
ÉCOLE PRÉPARATOIRE
sous le patronage du conseil d'administration de l'Ecole
avec la collaboration des professeurs de l'Ecole
Adresser les demandes, rue Président-Carnot, 10, Lyon

LE THÉ
DES
MANDARINS
Qualité extra supérieure
SE TROUVE
Dans toutes les bonnes Epiceries et Maisons de Comestibles
Le kilo....... 9 fr. 50 | 250 grammes.. 2 fr. 50
500 grammes.. 4 fr. 75 | 125 grammes.. 1 fr. 50
50 grammes.............. 0 fr. 60
DÉPOT GÉNÉRAL
Maison Isaac CASATI, 31, rue Ferrandière, LYON
TÉLÉPHONE 30-67.

GUÊTRES, JAMBIÈRES, MOLLETIÈRES
Agents à la commission demandés
Ecrire : *R. P. 4, Office de Publicité, Bruxelles*

Exiger la Bouteille d'origine
« BYRRH »
VIN GÉNÉREUX ET QUINQUINA
Le plus Hygiénique des Apéritifs

A CETTE PLACE
Vendredi Prochain
PARAITRONT
Les
PETITES ANNONCES
ÉCONOMIQUES
du *Rappel Républicain*
Rubriques :
Demandes et Offres d'emplois, Locations, Vente et Achat d'immeubles, fonds de commerce, etc., Capitaux, Occasions, Institutions, Cours, Leçons, Musique et Instruments, Sport, Mariages, Petite correspondance, Divers.
0 fr. 25 la ligne de 34 lettres ou signes
Minimum 2 lignes
Publication : MARDI et VENDREDI
Les annonces sont reçues *exclusivement* aux guichets de l'Agence S. P. A., 52, rue de la République, Lyon.
Par correspondance on accepte les payements en bons et timbres-poste.

Toile Souveraine
Julie GIRARDOT
Prothière, pharmacien
60 ans de succès
CONTRE DOULEURS
PLAIES ET BLESSURES
MARQUE DÉPOSÉE Se méfier des contrefaçons
TOILE SOUVERAINE JULIE GIRARDOT CODEX N° 693
Exiger sur la toile le timbre ci-contre portant le nom de JULIE GIRARDOT.
Fabrique av. du Doyenné, 5, au 1er
— LYON —
GROS ET DÉTAIL
Dépôts à Lyon : Pharmie du SERPENT, rue Lanterne, 32, et à la Phie, cours Morand, 40.
Prix : 6 fr. le mètre
Envoi contre mandat-poste au nom de Julie GIRARDOT

VENTE JUDICIAIRE

Le samedi vingt-deux octobre mil neuf cent quatre, à onze heures du matin, à Lyon, rue de Sèze, 47, vente d'objets saisis tels que :

Bureaux, chaises, tables, phares, fourneaux, accumulateurs, bascule, moteur, dynamo, machine à percer, etc.

PHOTOGRAPHES
Développement, retouche, tirage sur tous papiers, agrandissement photo-collographie, travaux p. amateurs, groupe pour Sociétés à des prix exceptionnels.
Rissoan, *250, cours Lafayette, Lyon.*

A VENDRE
UNE
PROPRIÉTÉ
à LYON
6e-Rue de Monplaisir, 186
Près la Place de Monplaisir
(à proximité de 2 stations de Tramways)
COMPRENANT
MAISON D'HABITATION
de construction récente
Avec JARDIN
de 300 mètres environ
PRIX AVANTAGEUX
S'adresser à Me DERESSY, Notaire à Lyon
Place de la République, 44

ABONNEMENTS
SANS FRAIS
dans tous les
Journaux du Monde
S. P. A. 52, Rue de la République, LYON

31, Rue de la République, Place des Cordeliers, LYON
GRAND BAZAR
DE LYON
Fêtes de la Toussaint
GRANDE MISE EN VENTE DE
COURONNES MORTUAIRES
Couronnes perles, métal, porcelaine, celluloïde et immortelles
Bourrelets, Croix, Gerbes, Bouquets. — Grand assortiment de fleurs en celluloïde pour la garniture des Vases et Corbeilles. — Plantes
Médaillons, Vases porte-bouquets, Corbeilles en fonte bronzée, Porte-Couronnes
A DES PRIX EXTRAORDINAIRES DE BON MARCHÉ
Visiter, dans nos Vastes Sous-Sols, notre SPLENDIDE INSTALLATION
DE
COURONNES MORTUAIRES et d'ARTICLES FUNÉRAIRES

H. BAUCHE & Cie
LYON — 7, rue Président-Carnot, 7 — LYON
INCROCHETABILITE

TÉLÉPHONE 17-68
INCOMBUSTIBILITÉ ABSOLUES
COFFRE-FORT " LE CUIRASSE "
FOURNISSEURS DES MINISTÈRES, DES BANQUES, ETC.
20.000 références. — Envoi du Catalogue franco

DIRECTION
2, rue de Vauban, 2
TOUT-LYON ANNUAIRE
des Salons et Villégiatures de LYON Villefranche, Vienne Bourgoin, Roanne
EN VENTE :
A l'Agence Fournier
14, rue Confort, 14
Chez les Principaux Libraires
5 fr.
Adresses à la Ville et à la Campagne,
Jours de Réceptions des Gens du Monde :
Noblesse, Magistrature
Armée, Haut Commerce
1904

TRAITEMENT VÉGÉTAL BARRAJA SANS COPAHU NI MERCURE
Pour la GUÉRISON RAPIDE ET BON MARCHÉ des
MALADIES SECRÈTES ET CONTAGIEUSES
SYPHILIS, ÉCOULEMENTS, CYSTITE, INFLAMMATION de la VESSIE et du CANAL, PERTES BLANCHES, PERTES SEMINALES, INCONTINENCE D'URINE chez les enfants et les vieillards, DEBILITE DES ORGANES, etc., etc.
Seul approuvé et recommandé par la SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE FRANCE et la SOCIETE NATIONALE D'HYGIENE PUBLIQUE.
Ecrire ou s'adresser PHARMACIE BARRAJA LYON : 115, cours Lafayette, 115
N.-B. — *Il sera répondu par retour du courrier à toute lettre affranchie et à toute demande de renseignements.*

TRÉSOR DES CHEVEUX
PÉTROLE HAHN
ANTISEPTIQUE et RÉGÉNÉRATEUR
Souverain contre toutes les
Affections du Cuir Chevelu
DIPLÔME D'HONNEUR A L'EXPOSITION
Certificat d'innocuité et d'ininflammabilité décerné par la Faculté des Sciences.
EN VENTE PARTOUT. FLACONS : 2'50 et 4 fr. — GROS : F. VIBERT, 47, Avenue des Ponts, LYON.

TEINTURE & DÉGRAISSAGE J. MINOT *21, rue de Marseille, 21, Lyon*

40 ANS DE SUCCES
EMPLATRE BARBERON
L'EMPLATRE BARBERON, préparé à la résine cuite de sapin de Norvège, est d'une efficacité parfaite, tout en ne provoquant aucune irritation, ne forme aucune gonfle, n'engendre pas la fièvre et n'exige aucun pansement. Il permet de sortir, de travailler et de ne rien changer à ses habitudes, s'emploie en toutes saisons. Il est très efficace contre la paralysie, la goutte, les rhumatismes, maladie de foie, coups, foulures, rhumes, fluxions de poitrine, asthmes. L'appliquer : 1° SUR L'ENDROIT MALADE : Pour paralysies, goutte, rhumatismes, points de côté, maladie du foie et tous les points douloureux. — SUR LA POITRINE : Pour toux, rhumes, fluxions de poitrine, asthmes, catarrhes. — SUR LE VENTRE : Pour diarrhées, dérangements de corps et coliques. — SUR LE CREUX DE L'ESTOMAC : Pour maux d'estomac, mauvaises digestions, dyspepsie.
SUIVANT LA GRANDEUR DES EMPLATRES LEURS PRIX SONT DE : 1 fr., 1 fr. 50, 2 fr., 2 fr. 50
Des emplâtres de 0 fr. 60 sont préparés spécialement pour enfants contre la Coqueluche, Toux de rougeole, Rhumes, Vers et Diarrhée de leur âge.
Exiger la marque le COQ, la signature BARBERON et refuser tout emplâtre vendu au rabais.
Gros et détail : PHARMACIE BARBERON, place Boivin, 9, à SAINT-ETIENNE (Loire).
ENVOI FRANCO DANS TOUTE LA FRANCE CONTRE TIMBRES ET MANDAT - VENTE TOUTES LES PHARMACIES

« LE RAPPEL REPUBLICAIN » DE LYON
Journal Démocratique Quotidien
LYON — 4, rue Stella, 4 — LYON
Rhône et départements limitrophes........ Trois mois : 5 fr. ; Six mois : 10 fr. ; Un an : 20 fr.
Autres départements........................ — 6 fr. ; — 12 fr. ; — 24 fr.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné (1) ____________

demeurant à ____________

déclare souscrire un abonnement de (2) ________ *au* Rappel Républicain

et m'engage à verser la somme de ________ *à l'Administration du journal qui se charge d'en opérer le recouvrement.*

Mon abonnement partira du (3) ________ SIGNATURE

A ________ *le* ________ *190* .

(1) Nom, prénoms et adresse.
(2) Un an, six mois, trois mois.
(3) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN » du 20 Octobre — 25 —

LES NUITS ROUGES

PAR

Jules MARY

PREMIÈRE PARTIE

L'Armée des Misérables

— Oui, dit-il à la fin, c'est une menace. Peut-être bien que, si je laisse tranquille toute cette bande des Enfants d'Acier, je mourrai de vieillesse. Mais ma place d'huissier est mon gagne-pain. Si je refuse d'obéir au comte, je serai obligé de donner ma démission, et c'est la misère. Ce ne sont pas les Enfants d'Acier qui me nourriront, ma bonne Jenny...

Cette nuit là pourtant, malgré bien des cauchemars, il ne fut pas inquiété. Après s'être réveillé vingt fois en sursaut, il s'endormit de fatigue et se réveilla le lendemain dans son lit, auprès de Mme Byrne qui ronflait.

— Jenny a raison, réfléchit-il, ça doit être une menace... Ils en auraient fini tout de suite avec moi, s'ils en avaient voulu à ma vie...

Et il s'en alla au château prendre les ordres du comte Donesdale.

Un des plus malheureux parmi les expulsés, c'était le vieux Kerry. S'il n'avait pas eu ses petits-fils à nourrir, il eût accepté cette suprême infortune avec résignation ; mais la vue des enfants criant la faim, dont les joues se creusaient, dont la fièvre rougissait les yeux, le mettait hors de lui. Comme il n'avait pas d'autres ressources que la mendicité, il vécut d'aumônes pendant les premiers jours, puis, dans un accès de désespoir, prêt à subir toutes les cruautés de Donesdale, il quitta le Gaïtée, et péniblement, appuyé sur son bâton, reprit le chemin du village.

Sa cabane était bien misérable, mais il se sentait mourir et il aimait mieux finir ses jours dans cette misère, au milieu de laquelle il avait vécu, que de trépasser dans le désert de la montagne, sous la pluie et le vent des tempêtes. Il ne confia rien de son projet à ses amis ; en le voyant partir, on crut qu'ainsi qu'il faisait tous les matins, il allait mendier aux environs. Mais non, le pauvre vieux ne pensait pas à manger. La solitude lui pesait. Il lui fallait le village où il avait grandi. la cabane misérable où il était né, où ses enfants avaient été élevés. Il lui fallait ses vieux meubles qu'il connaissait et ces murailles nues qui l'avaient abrité depuis son enfance. Il lui fallait sa maison enfin, qu'il voulait reconquérir au prix de sa liberté, au prix même de sa vie.

Il entra au village à la nuit tombante ; personne dans les champs aux alentours ou dans les rues. Chacun pressentait les drames funèbres auxquels on allait assister ; les paysans, que le début des hostilités rendait prudents, se renfermaient chez eux prêts à sortir au premier appel, mais usant de toutes les précautions pour ne donner aucune prise aux soupçons de la justice.

Sa cabane était close comme toutes celles des expulsés ; mais comme Byrne ne craignait pas un retour offensif du vieux, il ne l'avait pas fait garder, de telle sorte qu'il ne fut pas difficile à Kerry d'entrer. Un morceau de fer fit jouer la serrure, et la porte s'ouvrit. Il pénétra. Rien n'était changé. Les chaises en bois, l'armoire à demi-pourrie et la table se trouvaient à leur place. La cabane était divisée en deux par une grosse corde derrière laquelle, au temps de son aisance, Kerry avait rangé ses porcs, ses bœufs et ses vaches. Depuis longtemps, derrière la corde, la place était vide. Il se coucha et dormit d'une traite jusqu'au lendemain.

Comme la porte était restée entre-bâillée, Byrne s'aperçut vite le matin que Kerry était revenu. Il surprit le vieillard dormant toujours et rudement le réveilla.

— Kerry, il faut partir...

Le vieux ouvrit les yeux, ne comprit pas tout d'abord, puis il finit par se remettre.

— Non, dit-il, non, je resterai.

— Il faut partir, tout de suite, et promettre de ne plus forcer les portes comme vous venez de le faire... Autrement il y va de la prison...

— Je veux rester... Je mourrais dans la montagne si j'y retournais... Ayez pitié de moi, monsieur Byrne... Est-ce que cela rendra Sa Seigneurie plus riche de me contraindre à mourir de faim ? Réfléchissez un peu, monsieur Byrne. Est-ce que Sa Seigneurie peut y gagner quelque chose ?

— Ça ne me regarde pas, Kerry, il faut partir...

— Non, tuez-moi.. mais je ne m'en irai pas...

— On ne vous tuera pas, mais vous partirez !

— Non !

— Une dernière fois, je vous l'ordonne.

— J'aime mieux mourir, je vous l'ai dit.

Byrne haussa les épaules et se retira.

Une heure ou deux après, il revenait avec un détachement de dragons. Il s'était entouré de ce luxe de précautions parce qu'il n'espérait pas vaincre l'entêtement de Kerry et qu'il prévoyait que la force serait nécessaire pour l'expulser.

Or, des gens du village pouvaient prendre fait et cause pour le vieux et il fallait prévoir une collision possible. Avec les dragons autour de lui, Byrne ne craignait plus cette collision.

Quand ils s'approchèrent de la cabane, Kerry était toujours couché. Le bruit des chevaux lui donna l'éveil. Il se leva, reconnut les dragons, ferma la porte contre laquelle il adossa, de l'intérieur, tout ce qu'il avait de meubles dans la cabane. Puis il attendit, décidé à se faire tuer, mais à ne plus se laisser chasser.

Byrne fit quelques sommations amicales :

— Kerry, mon brave, vous gâtez vos affaires en résistant. Vous avez beau être le plus vieux du village, vous devez obéissance à la loi, comme les autres. Ouvreznous votre porte et allez-vous-en au plus vite. Si vous partez, je vous promets de ne pas dresser procès-verbal... et vous ne serez pas inquiété... Autrement — et dépêchez-vous, car ma patience commence à être fatiguée — je serai forcé de vous arrêter et de vous remettre entre les mains des juges de Tipperary.

— Ma cabane m'appartient, mon champ est à moi, répondit le vieillard. Personne au monde n'a le droit de m'en déposséder.

— Allons, dit Byrne aux dragons, c'est un vieil entêté ; nous ne lui ferons jamais entendre raison... Descendez de cheval et enfoncez la porte !

Les dragons obéirent.

Deux coups d'épaule firent voler la porte en éclats et dégringoler les meubles disloqués que Kerry avait entassés derrière. Mais, devant l'entrée béante, le vieux se tenait, un pistolet à la main.

— Je tuerai le premier qui franchira le seuil, dit il.

Et la colère et le désespoir faisaient trembler sa voix.

Les dragons armèrent leurs carabines et le mirent en joue. Kerry ne recula pas, et machinalement, avec l'obstination entêtée d'un être qui n'avait plus la conscience de ce qu'il faisait, il répéta :

— Je tuerai le premier, oui, je tuerai le premier.

Et son bras, tendu de toute sa longueur, dirigeait toujours le pistolet vers les dragons.

— Prenez garde, vieux Kerry, disait Byrne en se mettant à l'abri derrière un cheval, prenez garde, vous serez pendu !

— Jetez votre pistolet ! commanda un dragon.

— Non !

— Jetez votre pistolet, ou je fais feu !

— Eh ! tuez-moi, ma mort sera vengée.

Une détonation retentit, et le vieillard, tournant deux fois sur lui-même, et sans pousser un cri, sans un soupir, s'abattit en avant, la poitrine trouée, et ne remua plus.

Byrne était devenu tout pâle.

— Ça va mal, ça va mal ! murmura-t-il.

— C'est lui qui l'a voulu... Que Dieu ait son âme ! dit le dragon qui avait tiré.

Le coup de fusil avait fait sortir les paysans des cabanes environnantes ; mais ils étaient rentrés précipitamment en comprenant le drame qui venait de se passer. Autour des soldats, tout était désert.

Byrne pénétra dans la hutte de Kerry.

— Mettez ce cadavre sur le lit ! dit-il aux dragons ; je viendrai demain fermer la porte, quand l'enterrement sera terminé.

Les soldats obéirent et enlevèrent le corps.

Dans ce mouvement, le pistolet s'échappa des mains du vieux et tomba sur le sol. Byrne le ramassa, et tout à coup il eut une exclamation de colère.

— Malheur ! malheur ! dit-il en se pressant la tête entre les deux mains, c'est avec cela qu'il nous menaçait !

C'était un vieux pistolet rouillé qui n'avait plus de batterie.

Le pauvre Kerry n'avait pas eu d'autre arme sous la main.

— Force doit rester à la loi ! firent les dragons honteux et mécontents.

Ils se remirent en selle et s'éloignèrent, laissant Byrne à son épouvante.

Et l'huissier répétait :

— Ça va mal ! cette mort retombera sur moi !

Il rentra chez lui, ne sortit plus de la journée et se barricada de son mieux quand vint le soir. Cette fois, Jenney, à laquelle le wiskey donnait du courage, perdait ses peines à le rassurer. Lorsque le soleil se coucha, en voyant se rapprocher l'heure terrible où les Enfants d'Acier s'érigent en justiciers et en vengeurs, il se sentit pris de tremblements nerveux, ses jambes chancelaient, ses genoux se dérobaient, ses dents claquaient.

— Ils ne viendront pas, vous dis-je, monsieur Byrne, insinuait la grosse femme. Ce n'est pas à vous qu'ils en veulent, c'est au comte... Ils savent bien que ce n'est pas vous qui leur faites du mal : c'est le comte !

(A suivre)